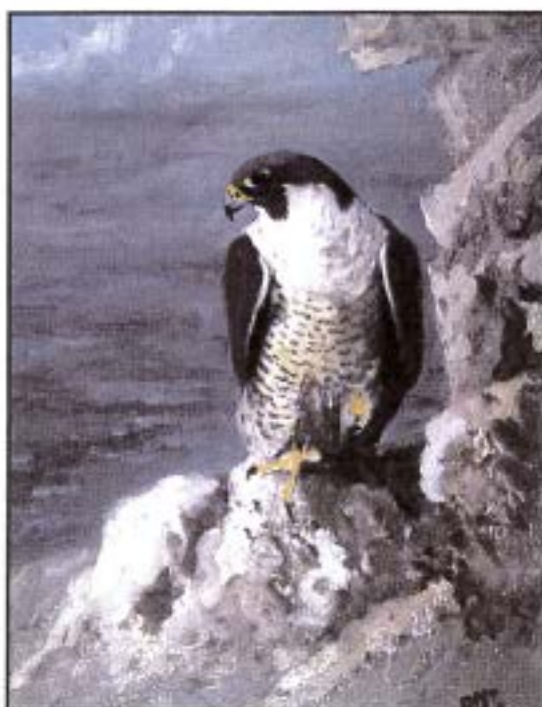


SOMMAIRE



RICHARD TRELEAVEN, 1997

0092 Jean-Luc LEMONNIER

MORT ACCIDENTELLE ET PEU ORDINAIRE
D'UNE HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*)

Page 3

0093 Erwan COZIC

LA NIDIFICATION DU FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*)
EN BRETAGNE
HISTORIQUE ET HYPOTHESES SUR LA DISTRIBUTION ET L'ABONDANCE
DES COUPLES NICHEURS
DANS LA PREMIERE PARTIE DU XX^{ème} SIECLE

Pages 5-18

0094 Jean-Noël BALLOT, Bernard ILIOU, Jacques MAOUT & Sébastien MAUVIEUX

SYNTHESE DES OBSERVATIONS
ORNITHOLOGIQUES BRETONNES
ENTRE LES 16/07/1998 et 15/07/1999.
(première partie).

Pages 19 - 68

LES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE



Groupe Ornithologique Breton



Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du dernier ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE réalisé par le Groupe Ornithologique Breton.

1980 - 1985

Contact : Secrétariat du GOB

**MORT ACCIDENTELLE ET PEU ORDINAIRE
D'UNE HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*)**

Par Jean-Luc LEMONNIER

0092

Le trafic routier est un facteur connu de mortalité de nombreuses espèces animales. Le cas rapporté ici en est une illustration sans doute peu banale puisque le véhicule en cause était immobile depuis 48 heures !

Le 3 juillet 2002, dans la campagne de Locoal-Mendon (56), je découvrais avec surprise une Hirondelle rustique adulte, empalée sur le fouet d'antenne de mon véhicule. Cette voiture était dans la cour de mon domicile, à l'ombre des chênes et ainsi, à son emplacement et dans son sens de stationnement habituel ; elle n'avait pas été déplacée depuis deux jours.

De toute évidence, l'embout renflé, noir, à l'aspect granité avait trompé l'oiseau. L'hirondelle, appartenant probablement au groupe familial fréquentant le village, avait cru se saisir d'un insecte de belle taille¹, comme semble l'attester le bec largement ouvert par lequel pénétra l'antenne. Peut-être cet étrange abdomen était-il agité d'une légère oscillation qui aurait encouragé l'oiseau à gober ce leurre fatal. Le choc fut si violent que l'antenne transperça l'hirondelle à hauteur d'épaule, entraînant une mort instantanée : le cadavre était encore en posture de vol et non ensanglanté.

Pour éviter tout nouvel incident, je plaquai l'antenne sur la carrosserie. Cependant, notons la découverte, deux jours après et à faible distance, d'une nouvelle Hirondelle rustique victime d'un véhicule, mais cette fois dans des circonstances tristement classiques.

¹ Dimensions maximales de l'embout ellipsoïde : 13 mm x 7 mm



Jean-Luc LEMONNIER
Ty Rhu
56 550 – LOCOAL-MENDON



LA NIDIFICATION DU FAUCON PELERIN (*Falco Peregrinus*) EN BRETAGNE

HISTORIQUE ET HYPOTHESES SUR LA DISTRIBUTION ET L'ABONDANCE
DES COUPLES NICHEURS DANS LA PREMIERE PARTIE DU XX^{ème} SIECLE

Par Erwan COZIC

0093



E. COZIC 2003

INTRODUCTION

S'inscrivant dans la dynamique de fort déclin observée dans la plupart des pays du centre et du Nord de l'Europe (GÉROUDET & CUISIN, 2000), la population de faucons pèlerins (*Falco peregrinus*) nichant en Bretagne s'éteignit il y a une quarantaine d'années (GUERMEUR & MONNAT, 1980).

Alors que depuis 1997 l'espèce se reproduit à nouveau sur les falaises de la région (MAOUT, LE MAO & GAROCHE, 2001 ; COZIC, 2002), il semblait intéressant de marquer cet événement en réunissant les données historiques régionales concernant sa nidification. Ces dernières datant d'une époque pour laquelle les connaissances ornithologiques demeurent fragmentaires, cet article tente également, à partir d'une analyse des potentialités locales, d'estimer la distribution et l'abondance qu'a pu connaître cette population au cours du XX^{ème} siècle.

Ultérieurement, une étude complémentaire examinera son récent retour au sein de l'avifaune nicheuse de Bretagne et s'efforcera de dégager quelques perspectives.

HISTORIQUE DE L'ESPECE EN BRETAGNE

Par le passé, la présence de couples cantonnés en période de reproduction n'a été établie qu'en 8 ou 9 sites bretons :

MORBIHAN

- **Belle-Île** : Bien qu'aucune date ne soit précisée, il niche dans les falaises « à pic » de « Belle-Isle » aux alentours des années 1920 (DE TRISTAN, 1932). L'espèce se reproduit visiblement toujours en 1956, puisque cette année-là, un jeune très bruyant y est observé le 19 juillet (BURNIER, 1969).
- **Ile d'Houat** : « le 27 mai 1927, [...], mon attention fut attirée par un couple de Faucons pèlerins menant grand bruit dans la face de la haute falaise de Beg er Vachif. Son comportement ne pouvait répondre qu'à celui de nicheurs à l'endroit. Revenu le lendemain par terre, je pus observer un oiseau volant dans le ciel au-dessus de la pointe. Etant seul, je n'ai pas osé me risquer à descendre le long de la falaise. Je n'ai donc pas eu la preuve de la présence certaine d'une aire occupée, mais tout me porte à croire qu'elle y existait. » (LEBEURIER in NICOLAU-GUILLAUMET, 1975)

FINISTERE

- **Presqu'île de Crozon** : Une aire contenant des jeunes a été dénichée au début des années 1960 dans les environs de Morgat (HENRY, *com. pers.*)

COTES D'ARMOR

Ce département rassemble la majorité des cas de nidification connus avec 5 sites :

- **Ile Rouzic** : les colonies d'oiseaux marins des Sept-Iles ne pouvaient manquer d'attirer le Faucon pèlerin, mais aussi divers observateurs qui purent ainsi attester de sa présence... et à l'occasion compléter leurs collections d'œufs. Ils n'épargnèrent d'ailleurs pas l'espèce, car si l'on excepte le prélèvement, apparemment sans conséquence, d'un œuf clair en 1929 (GUICHARD, Carnet ; PERRIN DE BRICHAMBAUT, *com. pers.*), la première description attestant sa nidification (CHABOT, 1921) mentionne la capture des 3 jeunes à l'aire en 1921 ! Néanmoins, grâce à eux, nous savons que la nidification avait lieu sur Rouzic et qu'elle était régulière (CHABOT, 1921 ; LEBEURIER, 1925 ; OLIVIER, 1927 ; MILON, 1966 ; GUICHARD, carnets.). Cette situation prit fin au milieu des années 1950 car P. MILON (1966) affirme qu'il n'y a pas eu de reproduction depuis 1956. Toutefois, un couple aurait encore été présent jusqu'en 1963 selon les archives de l'A.N.F.A. (Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers) (TERRASSE, *in litt.*), mais quel crédit leur accorder, d'autant que cette présence tardive n'est apparemment étayée d'aucune observation circonstanciée ? En outre, on peut s'étonner que l'espèce ait pu échapper à P. MILON, qui visitait régulièrement l'archipel à cette période afin d'en recenser l'avifaune.
- **Ile Tomé** : Une aire contenant 3 œufs le 19 avril 1952 fait l'objet d'une note dans les carnets de G. GUICHARD. Celui-ci avait localisé le couple un mois plus tôt et vainement recherché la ponte. Ses contacts locaux lui permirent cependant d'enrichir une nouvelle fois sa collection puisque les œufs tant convoités furent découverts et prélevés (à la date mentionnée plus haut) par un perrosien qui les lui remit.
- **Falaises de Plouha** : Le 20 mars 1952, une ponte est découverte par G. GUICHARD... elle va également connaître un funeste destin. Tout indique que « l'ornithologue-œologiste » avait obtenu sa localisation par un chasseur local déterminé à exterminer ce couple. Il est alors probable, qu'estimant cette destruction inévitable, il ne pouvait supporter l'idée d'abandonner ces œufs ainsi condamnés. Cela va vraisemblablement précipiter leur sort puisqu'il revient une semaine plus tard avec cet informateur qui abat la femelle alors qu'elle s'apprêtait à regagner sa couvée. Le gâchis s'avère cependant parfait (si l'on excepte la détermination de la sous-espèce ainsi rendue possible grâce à l'examen approfondi du plumage !) car malgré l'assistance de deux grimpeurs, l'aire s'avère

inaccessible « *et je dois, hélas!, abandonner les quatre œufs à leur triste sort* ». Les circonstances de ce tragique épisode révèlent que le site était parfaitement connu, au moins par un adversaire résolu des rapaces, et qu'ici, l'espèce fut sans doute régulièrement persécutée à cette époque. Au-delà des données « brutes », les notes de cet éminent ornithologue, qui se considérait comme un défenseur des oiseaux (PERRIN DE BRICHAMBAUT, *com. pers.*), permettent de mesurer l'extraordinaire évolution des mentalités qui s'est depuis accomplie à l'égard d'une espèce telle que le Faucon pèlerin.

- **Cap Fréhel :** La reproduction a été rapportée à un fauconnier, juste après la Seconde Guerre mondiale, au rocher de la Fauconnière (le gardien du phare avait même proposé de dénicher les jeunes !) (TERRASSE, *com. pers.*). L'appellation du lieu suggère que le rocher avait déjà accueilli l'aire par le passé et témoigne sans doute plus généralement du caractère ancien et traditionnel du site.
- **Fort La Latte :** Selon les archives de l'A.N.F.A., un couple a niché sur le fort au milieu des années 1940 (TERRASSE, *in litt.*). L'occupation du site a vraisemblablement été occasionnelle, l'espèce ayant sans doute tiré parti des conditions exceptionnelles rencontrées pendant la guerre.

ILLE-ET-VILAINE

- **Secteur de Cancale :** Dans une description des 4 sites bretons qui lui étaient connus en 1968, J.-F. TERRASSE (1970) écrit dans un courrier adressé à E. LEBEURIER: « *le dernier emplacement -tout à fait imprécis- également d'après ces archives était situé dans la région de Cancale, où il y avait peut être 2 couples* ». Cette information provient de la correspondance du fondateur de l'A.N.F.A. dont les données se sont avérées exactes lorsqu'elles ont pu être vérifiées (TERRASSE, *in litt.*). Or, dans ce secteur, un site, le Rocher de Cancale, apparaît particulièrement adapté à la nidification de l'espèce. Ainsi, l'existence d'un couple dans la première partie du XX^{ème} siècle peut être considérée comme probable dans les environs de Cancale.



Peinture de RICHARD TIRREAVIN (1997) représentant un faucon adulte sur un poste de guêpier.

CAUSES ET CHRONOLOGIE DE LA DISPARITION

LA DESTRUCTION PAR LE TIR

Durant les années 1960 et de longue date, le Faucon pèlerin, comme la plupart des prédateurs, est considéré comme un nuisible à supprimer. Aussi, à l'instar des autres rapaces, l'espèce est vraisemblablement éliminée à chaque occasion. Lorsqu'un couple était repéré, il avait donc sans doute peu de chance d'échapper à la destruction par le tir, d'autant plus que son comportement, démonstratif lors d'un dérangement aux environs de l'aire, le rend très facile à tirer.

Quatre données relatives à ce type de destruction sont connues : hormis la couveuse tuée à Plouha, les trois autres concernent manifestement des individus non nicheurs (LEBEURIER & RAPINE, 1934 ; LEBEURIER, archives).

Il est probable que ces persécutions ont rendu très difficile, voire impossible, la nidification de l'espèce sur certains sites, notamment parmi ceux d'accès relativement aisé. Néanmoins, les sites précédemment décrits étaient, pour la plupart, difficiles d'accès et la relative discrétion de l'espèce (si l'on excepte les premières semaines succédant l'envol des jeunes) devait, le plus souvent, assurer la tranquillité des couples.

LE DESAIRAGE

Le constat que la plupart des sites historiques nous ont été dévoilés par les archives de l'A.N.F.A. ou découverts par des collectionneurs d'œufs ne doit pas nous faire surestimer l'impact de ces activités sur la population d'alors.

D'ailleurs, si l'on en croit ces mêmes archives, il semble qu'en Bretagne, aucun Faucon pèlerin n'ait jamais été prélevé pour la fauconnerie au cours du XX^{ème} siècle (TERRASSE, *com. pers.*). Cela paraît plausible si l'on considère l'origine de ces données : elles proviennent du fondateur de l'association, qui a relancé l'activité, auparavant disparue en France, dans les années 1940. A l'époque, il était le seul amateur et il s'agissait, pour lui, de découvrir l'emplacement de différentes aires, où il aurait pu se procurer de jeunes faucons. Pour y parvenir, il contacta un grand nombre de personnes, susceptibles de lui fournir des informations sur le sujet et avec l'espoir de pouvoir recueillir des oiseaux avant qu'ils ne soient détruits (il écrivit notamment à tous les gardiens de phares situés à proximité de falaises, découvrant ainsi l'existence du site de Fréhel). La plus grande abondance de l'espèce dans d'autres régions, mais aussi l'absence durable de pratiquants en Bretagne, peut expliquer, qu'ici, elle n'ait été prélevée. On ne peut, toutefois, exclure l'éventualité d'un désairage au Fort La Latte par des fauconniers allemands, car ici, ce sont eux qui lui ont révélé la présence d'un couple nicheur... (TERRASSE, *com. pers.*).

Enfin, si dans la première partie du XX^{ème} siècle, être ornithologue impliquait souvent de collectionner les œufs (et ceux du Faucon pèlerin constituaient assurément des pièces des plus prestigieuses...), cette habitude devait avoir peu d'influence sur cette population du fait de la rareté des naturalistes, combinée à leur ignorance presque totale quant à la distribution de l'espèce (en effet seul le site de Rouzic semblait bien connu et les compte-rendus de visites, pourtant prompts à vanter les exploits d'un dénicheur, relatent généralement un échec quant à la localisation de l'aire ou sa découverte après l'éclosion). Les prélèvements de G. GUICHARD, lors de ses excursions dans les Côtes d'Armor, montrent en tout cas que cette pratique aurait pu considérablement fragiliser cette population.

LES PESTICIDES

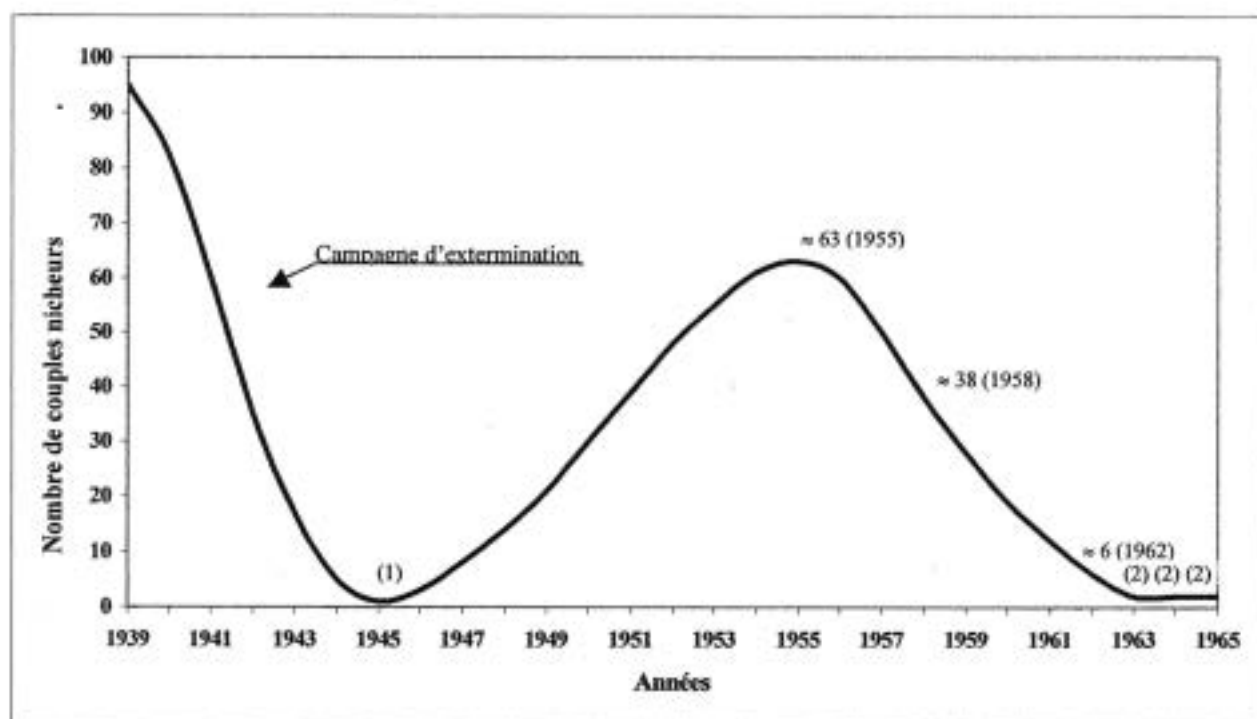
En 1939, l'agriculture disposait d'un arsenal de produits chimiques réduit pour combattre les ennemis naturels des récoltes. Cependant, la découverte des propriétés insecticides d'un composé synthétique organique, que l'on s'appropriait à nommer D.D.T., allait révolutionner cette lutte. Introduit dans nos campagnes à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il démontra une efficacité sans précédent. Ce succès encouragea la recherche d'autres pesticides organochlorés encore plus actifs qui ne tardèrent pas à arriver sur le marché et dont l'agriculture fit un usage de plus en plus intensif.

On sait maintenant que ces pesticides étaient loin d'avoir un effet sélectif...ils vont notamment s'avérer extrêmement nocifs pour le Faucon pèlerin qui en ingérait en consommant des proies elles-mêmes intoxiquées.

L'évolution des populations au contact de ces produits est édifiante : alors que la population britannique connaissait un spectaculaire redressement suite à la fin des destructions systématiques ordonnées pendant la guerre par l'Air Ministry, cette progression connut un coup d'arrêt dès 1955, bientôt suivi d'un brusque effondrement.

Si l'on observe la situation des populations voisines, on constate qu'en 1963 il ne subsistait guère plus de 2 couples dans tout le Sud de l'Angleterre, quand ces falaises en accueillait près d'une centaine en 1955 (RATCLIFFE, 1993)(voir aussi la Fig.1, concernant la partie sud-ouest de l'Angleterre), tandis que la population normande, forte d'une soixantaine de couples au début des années 1950, connaissait sa dernière nidification avérée en 1962 (TERRASSE 1969 ; CHARTIER, 1989).

Fig. 1 - Evolution du nombre de couples nicheurs dans le sud-ouest de l'Angleterre entre 1939 et 1965.



Nota : La courbe est obtenue à partir d'une estimation de l'effectif nicheur, qui provient de la compilation des données des différents observateurs du S-W de l'Angleterre (RATCLIFFE, 1993). Lorsque celui-ci est connu avec une «bonne» précision, il est indiqué.

Victime de pratiques agricoles comparables, il est clair que la modeste population bretonne ne pouvait prétendre surmonter pareille épreuve. Au même moment, ses effectifs ont donc probablement connu une chute semblable et on peut par conséquent supposer qu'après s'être effrités dès 1956 environ, ils se sont écroulés jusqu'à provoquer son extinction au début des années 1960.

La dernière reproduction, constatée à cette époque en presqu'île de Crozon, marque ainsi la fin, provisoire, de son histoire.

CAPACITE D'ACCUEIL ET REPARTITION POSSIBLE

CONSIDERATIONS GENERALES

Seuls 9 sites ont donc accueilli la nidification de l'espèce, de façon certaine ou probable, par le passé. Mais au regard de la très faible pression d'observation qui s'exerçait jusqu'alors, on peut s'interroger sur l'existence d'autres sites dont l'occupation aurait ainsi pu aisément passer inaperçue.

On va donc tenter de rassembler les éléments sur lesquels repose l'installation de couples nicheurs afin d'essayer de faire apparaître ce que pouvait être le statut de ces derniers en Bretagne au cours de cette première partie du XX^{ème} siècle, c'est-à-dire jusqu'au début des années 1960.

Le suivi de différentes populations de faucons pèlerins, à travers le monde, a démontré que la répartition des couples dépend à la fois de l'existence d'habitats de nidification convenables et de l'abondance des proies (RATCLIFFE, 1993). Or, en France, comme en Grande-Bretagne, le Faucon pèlerin demeurait jusqu'alors un nicheur presque exclusivement rupestre, puisque sa nidification sur les constructions humaines, voire au sol ou dans les arbres, n'était qu'exceptionnellement notée par le passé (MONNERET, 1987 ; RATCLIFFE, 1993). La présence de falaises constituait donc une condition quasiment incontournable pour permettre l'installation d'un couple nicheur.

Par conséquent, la topographie locale ne permet guère d'envisager la nidification de l'espèce à l'intérieur de la région. Les escarpements rocheux sont en effet peu nombreux et toujours très modestes ce qui les rend relativement accessibles aux prédateurs et très peu attractifs pour l'espèce. Par ailleurs, à l'exception du Fort la Latte, aucun élément ou témoignage ne nous est parvenu en relation avec une éventuelle nidification sur un bâtiment. Quant à la possibilité d'une nidification en carrière, les dimensions autrefois réduites des fronts de taille, associées à la présence humaine, rendent cette hypothèse peu vraisemblable.

Par contre, le littoral breton présentait à cet égard les qualités requises en bien des endroits puisque ses côtes rocheuses disposent régulièrement de hautes falaises, particulièrement attrayantes pour le Faucon pèlerin. En outre, la frange littorale offrait également d'intéressantes ressources alimentaires à l'espèce. Ceci apparaît plus clairement si l'on considère, comme le font la plupart des auteurs, que durant la saison de reproduction, son domaine de chasse peut s'étendre jusqu'à 15 km de l'aire (MONNERET, 1987 ; RATCLIFFE, 1993 ; GÉROUDET & CUISIN, 2000), même si généralement les proies sont capturées dans un rayon de 5 km (TRELEAVEN, *in litt.*). Ainsi, quel que soit le secteur côtier considéré, de telles dimensions assuraient partout la couverture d'une grande diversité de milieux. En effet, le littoral breton disposait d'une alternance régulière de biotopes maritimes, eux-mêmes adossés à un arrière-pays varié, présentant un paysage bocager, constitué d'une mosaïque de terres cultivées ou pâturées, de landes et de bosquets ; l'ensemble de ces milieux imbriqués concourant à fournir des proies en nombre. Par ailleurs, la topographie, la couverture végétale et l'aéologie de la côte étaient, à l'évidence, extrêmement favorable à l'activité de chasse de l'espèce, facilitant ainsi l'accès aux proies.

Concernant le littoral, on peut donc supposer que dans cette première partie du XX^{ème} siècle, des proies étaient partout disponibles et permettaient tout à fait à un couple de subvenir aux besoins alimentaires de la reproduction, quelle que soit sa localisation.

Il s'agit donc maintenant de recenser les falaises maritimes nous apparaissant favorables.

Ce faisant, certains secteurs de nos côtes, constitués d'un grand nombre de falaises susceptibles d'attirer l'espèce, apparaîtront. Or, il a été constaté que dans cette situation, les couples de faucons pèlerins s'espaçaient avec une remarquable régularité. Ce phénomène semble s'expliquer par le fait que le comportement territorial de l'espèce soit directement lié à l'abondance de proies : plus la ressource est importante, plus les couples tolèrent la proximité d'un voisin. Ainsi, en fonction des possibilités alimentaires de la zone concernée, une distance moyenne s'instaure entre les couples (RATCLIFFE, 1993).

La comparaison avec d'autres populations aux conditions écologiques *a priori* voisines pourrait constituer une référence intéressante. On pourrait ainsi prendre l'exemple de la Cornouailles, du Devon et du Somerset en Grande-Bretagne, qui montrent, depuis le début du XX^{ème} siècle au moins, une certaine similitude avec la Bretagne. En effet, leurs côtes, dont le milieu est proche, avec des terres voisines parfois constituées de landes mais généralement cultivées ou pâturées, ne sont pas extrêmement fertiles. Les mêmes proies se retrouvent dans des proportions à peu près équivalentes et les colonies d'oiseaux marins sont relativement peu nombreuses. Enfin, le climat n'est pas significativement différent. Or, dans les années 1930-1940, sur les parties de ce littoral qui possèdent pléthore de sites potentiels, un espacement d'environ 5 km avait cours (RATCLIFFE, 1993).

Mais en Bretagne, de tels ensembles de falaises ne sont jamais très étendus, or l'on a remarqué que dans ces cas là, lorsque les sites favorables viennent à manquer, un ajustement s'opère et les couples se rapprochent (RATCLIFFE, 1993). En effet, l'existence de falaises adéquates et le comportement territorial des individus peuvent également interagir : l'espèce s'adapte généralement à la rareté des sites acceptables en supportant une plus grande proximité (mais réciproquement l'intolérance de certains oiseaux peut obliger un couple voisin à s'établir sur un site jugé initialement peu attractif).

Cependant, malgré ce phénomène, une distance de 2 km séparant deux aires occupées semblerait le strict minimum pour la région, 3 km paraissant un seuil plus vraisemblable. En effet, seules d'imposantes colonies d'oiseaux marins auraient pu autoriser un intervalle plus restreint, suivant la logique développée précédemment. Or, si l'on exclut les Sept-Iles, qui n'abritaient visiblement qu'un couple, il n'y a guère que les environs des Tas de Pois qui ont disposé d'une telle concentration de proies (GUERMEUR & MONNAT, 1980) et où l'on ne peut totalement écarter cette possibilité de nidifications « rapprochées ».

En s'appuyant sur ces principes, dont dépend la répartition des couples, l'analyse « fine » du littoral breton permettrait donc d'établir une estimation approximative de ce qu'a pu être cette population nicheuse avant sa disparition. Pour cela, il convient d'abord de recenser l'ensemble des sites convenables pour la nidification de l'espèce, puis, en tenant compte de l'espacement jugé nécessaire, on devrait pouvoir en déduire les territoires de nidifications correspondant avec une précision acceptable.

REPARTITION ET NOMBRE DE TERRITOIRES DE NIDIFICATION

Morbihan :

A l'évidence, si des sites sont passés inaperçus dans ce département, on peut au moins supposer qu'ils se trouvaient sur Belle-Ile ou sur Groix. En effet, il n'y a guère que sur ces deux îles que les possibilités ne manquent pas. Il serait par ailleurs surprenant que le Faucon Pèlerin se soit reproduit sur Houat et non sur Groix qui offrait à la fois bien plus de falaises potentielles et de proies. La même logique s'applique, avec encore plus de force, sur Belle-Ile, dont la côte ne pouvait manifestement pas être saturée avec un unique couple et où un effectif de 3 couples paraît concevable.

L'existence, dans le Morbihan de 5 territoires répartis sur ces 3 îles semble donc raisonnablement envisageable.

Finistère :

C'est dans ce département qu'il y a le décalage le plus important entre le nombre de territoires historiques recensés, un seul, et l'abondance de sites ayant pu fournir des conditions favorables à la reproduction. Ceci est d'autant plus flagrant avec le recul offert ces dernières années par la recolonisation de la presqu'île de Crozon. En effet, cinq sites, abritant des couples cantonnés, y paraissent maintenant bien établis. Or le Faucon pèlerin est l'une des espèces les plus connues au sein de notre avifaune nicheuse pour l'utilisation de sites de nidification traditionnels, occupés fidèlement à travers les générations. Les falaises choisies pour la nidification sont effectivement clairement distinctives pour l'espèce et lorsqu'un territoire déserté depuis longtemps est réinvesti, les nouveaux occupants choisissent généralement les mêmes falaises que leurs prédécesseurs (RATCLIFFE, 1993).

Sans préjuger de la régularité avec laquelle ils ont pu être occupés par le passé, on peut donc néanmoins supposer que ces cinq sites, correspondant à cinq territoires, avaient déjà accueillis des couples nicheurs.

D'autres éléments viennent d'ailleurs renforcer cette hypothèse :

- cette occupation ancienne paraît particulièrement vraisemblable pour trois d'entre eux, qui ont déjà permis l'envol de juvéniles, cinq années seulement après la première nidification constatée depuis la réapparition de l'espèce. Il y a effectivement tout lieu de penser, que quelques décennies auparavant, ils présentaient déjà de très bonnes prédispositions pour abriter son aire.
- quant aux deux autres sites, il s'agit de celui pour lequel on possède la preuve d'une reproduction au début des années 1960 et du secteur des Tas de Pois. Concernant ce dernier site, non seulement sa configuration est à l'évidence éminemment favorable à l'espèce, mais de surcroît les environs lui offraient des ressources encore plus abondantes dans la première moitié du XX^{ème} siècle, puisque ce secteur partageait à l'époque les plus importantes colonies d'Alcidés de Bretagne avec les Sept-Iles et possédait les plus grandes colonies de mouettes tridactyles de la région (GUERMEUR & MONNAT, 1980). On notera d'ailleurs qu'en mai 1948, S. KOWALSKI (1949-1950) et ses camarades y contactent

un Faucon pèlerin adulte survolant à deux reprises les colonies d'oiseaux marins du lion du Toulinguet et surtout qu'en juillet 1952, P. GÉROUDET (1952) observe un individu emportant une mouette vers les Tas de Pois...

- Enfin, alors qu'au début des années 1960, les importantes populations voisines, notamment du sud-ouest de l'Angleterre (Fig. 1) et de Normandie sont déjà décimées et au bord de l'extinction, l'espèce parvient toujours à se reproduire en presqu'île de Crozon. Comment l'expliquer, dans ce contexte de déclin rapide, sinon par l'existence, quelques années plus tôt, d'une population locale solidement implantée.

Pour conclure sur cette approche, on peut donc considérer, que ces 5 territoires de la presqu'île avaient probablement déjà hébergé des couples nicheurs au cours de la première partie du XX^{ème} siècle.

Par ailleurs, ce secteur présente quelques autres emplacements possédant toutes les caractéristiques recherchées par l'espèce, l'un d'eux ayant d'ailleurs été brièvement occupé et défendu par un couple en 2001 ; néanmoins si l'on tient compte de l'espacement jugé nécessaire, il semble qu'il n'y ait eu de la place que pour 7 couples nicheurs simultanément.

Tout ceci suggère, selon toute vraisemblance, que la presqu'île de Crozon fut déjà une place forte de l'espèce en Bretagne lors de la première partie du XX^{ème} siècle.

Dans les environs, d'autres secteurs proposent également des falaises très adaptées. C'est évidemment le cas de l'autre côté de la baie de Douarnenez, essentiellement de la pointe du Raz jusqu'à l'actuelle réserve du Cap-Sizun, car les falaises deviennent ensuite de moins en moins propices à mesure que l'on progresse vers Douarnenez.

Ce secteur a assurément pu accueillir jusqu'à 3 territoires, si ce n'est 4.

On notera toutefois que P. BARRUEL (1942), qui a eu l'occasion de prospecter la zone en 1938 et 1939, considère qu'il ne niche pas. Par la suite, l'espèce sera en tout cas observée en stricte période de reproduction. On peut en effet citer P. GÉROUDET (1952) en visite début juillet 1952 : « dans les falaises encore, j'ai remarqué un Faucon pèlerin à Castelmeur » ; mais aussi J.-J. GUILLOU (1968) : « Nous l'avons vu en Mai-Juin dans le Cap Sizun sans trouver la moindre preuve de reproduction ». Pour ces derniers contacts, les années ne sont pas précisées, mais l'un d'eux est obtenu au printemps 1956 (GUILLOU, 1956) et il semble que les autres soient plus tardifs, alors que le déclin de l'espèce est déjà certainement amorcé.

Ailleurs dans la baie, les falaises du Ry à Douarnenez auraient pu parfaitement convenir, toutefois un couple aurait difficilement pu passer inaperçu et la facilité d'accès au site l'exposait particulièrement à d'éventuelles persécutions.

Quant à la côte située au Nord de la presqu'île de Crozon, elle était manifestement moins favorable, ménageant toutefois quelques possibilités, avec principalement le site de Toullbroc'h qui remplissait, *a priori*, toutes les conditions et garantissait sans doute une certaine tranquillité, puisque situé sur un terrain militaire. Placé à environ 5 km des hautes falaises crozonnaises, ce site a tout à fait pu prétendre abriter un couple.

Pour retrouver ensuite d'autres falaises « dignes » de l'espèce, il faut sans doute regarder jusqu'à Ouessant, puisque les possibilités sur la côte occidentale du Léon sont bien maigres quoique pas totalement inexistantes. On notera d'ailleurs que l'espèce est observée dans d'excellentes conditions le 23/05/1957, avec un individu dépeçant une proie à Trémazan en Portsall (*vide* LUCAS *per* LEBEURIER) ; puis plus curieusement, début mai 1962 encore, à la grève de Penfoul en Landunvez (LEBEURIER, archives).

A Ouessant, par contre, les sites remarquables pour l'espèce ne manquent pas, on pourrait donc aisément concevoir la présence d'un couple.

Le reste du littoral finistérien n'offre plus véritablement de sites acceptables, si ce n'est peut être dans les environs de St-Jean-du-Doigt. Or ces falaises, hébergeant parfois 2 couples de grands corbeaux, étaient suivies par E. LEBEURIER dès 1926, sans apporter le moindre contact avec le Faucon pèlerin. Non seulement cela indique le caractère improbable d'une nidification dans le secteur au cours de la première partie du XX^{ème} siècle, mais que d'une façon plus générale il ne faut vraisemblablement pas attribuer une forte probabilité d'occupation à de tels sites (possédant des falaises modestes et d'approche aisée, apparaissant ainsi vulnérables aux yeux de l'espèce) en Bretagne durant cette période.

En conclusion, le littoral finistérien présentait apparemment le potentiel pour abriter jusqu'à 12, voire 13, territoires.

Côtes d'Armor :

Concernant les emplacements historiques précédemment décrits, on peut tout d'abord considérer que malgré une distance relativement réduite (environ trois kilomètres), les sites de la Fauconnière et du Fort La Latte ont très probablement représenté deux territoires distincts. Le site de la Fauconnière faisait manifestement partie d'un territoire « centré » sur le Cap Fréhel, qui présentait au couple local une multitude d'emplacements extrêmement favorables et attractifs pour l'établissement de son aire, sans comparaison avec ce qu'offrait à cet égard le site du fort. Aussi, il paraît difficilement concevable qu'un couple ait pu s'installer sur le fort si le secteur du Cap n'était pas simultanément défendu. L'hypothèse du déplacement d'un couple cantonné sur le cap vers le fort, notamment dans le cas d'une ponte de remplacement, ne peut toutefois être totalement écartée. D'autant qu'à l'époque, la présence des forces allemandes sur le site stratégique du cap s'est accompagnée d'importantes activités dont les éventuelles conséquences sur le couple local nous demeurent inconnues. Néanmoins, si l'on avait affaire à une population « saine », il est fort probable qu'un site présentant de telles dispositions ne serait pas resté bien longtemps vacant ; d'autres individus s'y seraient vraisemblablement établis, en dépit de l'agitation humaine et de l'existence d'un couple simultanément cantonné sur le fort.

Hormis les cinq territoires maintenant avérés ou fortement présumés (Rouzic, Tomé, Plouha, Fréhel et La Latte), la recherche d'autres lieux favorables s'oriente naturellement vers la portion de littoral entre Paimpol et St Quay-Portrieux. En effet, en plus du territoire connu, la quinzaine de kilomètres de falaises du secteur de Plouha pouvait probablement accueillir jusqu'à 2 autres couples nicheurs. Ailleurs, il n'y a guère que le Cap d'Erquy à avoir éventuellement présenté quelques dispositions pour accueillir l'espèce.

Ainsi, autant il semble envisageable qu'il y ait eu jusqu'à 7, voire 8, territoires de nidification, autant une estimation supérieure serait sans doute excessivement optimiste.

Ile-et-Vilaine :

Ici, ni les falaises côtières, ni les flots ne s'élèvent bien haut, mais ils auraient tout de même pu ménager un certain nombre de possibilités, lorsque l'accès à la côte était fortement restreint, voire interdit, durant la Seconde Guerre mondiale, notamment entre Rothéneuf et Cancale ; de sorte qu'on ne puisse totalement exclure qu'il ait pu exister deux territoires, hypothèse évoquée plus haut d'après les archives de l'A.N.F.A.

DISCUSSION

SUR L'ABONDANCE DE LA POPULATION

Après avoir fait l'inventaire des sites qui rassemblaient *a priori* toutes les conditions pour accueillir la nidification de l'espèce, on a obtenu le nombre de territoires potentiels correspondant. Or, même si des couples ont pu établir d'autres territoires en s'installant sur des sites possédant des falaises moins attractives, leur absence au sein de secteurs comme celui de St-Jean-du-Doigt suggère que cela devait être marginal. On peut donc supposer que concernant la première moitié du XX^{ème} siècle, ce recensement propose un nombre de territoires de nidification proche du maximum possible (25/28 unités).

Inversement, on peut sans doute se risquer à avancer une estimation minimale du nombre de territoires ayant probablement été occupés. En effet, en suivant le mode de raisonnement utilisé précédemment, on peut considérer logique que la présence d'un couple sur Houat implique celle d'un couple sur Groix ; que si l'espèce est bien implantée en presqu'île de Crozon, elle ne saurait être totalement absente du Cap Sizun, etc... Néanmoins, il faut alors pouvoir justifier que l'espèce ait pu échapper aux naturalistes de l'époque en bien des endroits.

Il m'a alors semblé intéressant d'analyser la connaissance que ces derniers avaient du Grand Corbeau à l'époque. En effet, cette espèce recherche globalement des emplacements semblables, même si elle s'adapte, *a priori*, plus facilement aux parois rocheuses moins inaccessibles et aux îlots que le Faucon pèlerin.

Bien qu'en Bretagne le statut du corvidé soit imprécis dans la première partie du XX^{ème} siècle (QUELENNEC, 1998), le fait que l'espèce ait été bien représentée dans les années 1925-1935 vers St-Jean-du-Doigt (LEBEURIER, archives), l'un des rares secteurs assurément suivis à l'époque, on peut supposer qu'elle devait également l'être parmi ceux ménageant de hautes falaises littorales. La répartition connue de cette espèce constitue donc probablement une indication sur le degré de prospection du littoral et, par conséquent, sur la probabilité qu'avait la nidification du Faucon pèlerin de passer inaperçue.

Le tableau I recense ainsi le nombre de territoires de nidification de grands corbeaux connus, parmi les secteurs auparavant cités comme étant particulièrement propices à l'installation du Faucon pèlerin. Comme la chute des effectifs du rapace a déjà probablement commencé en 1956, les données antérieures à cette date apparaissent séparément. En plus des données historiques, 2 colonnes concernant le Faucon pèlerin rassemblent chacune des estimations reposant sur les évaluations développées au paragraphe précédent. L'une d'elle représente une hypothèse «minimale» de territoires ayant connu au moins une nidification, la seconde une hypothèse plus «optimiste» mais paraissant toutefois réaliste.

Tab. I : Nombre de territoires de nidification de grands corbeaux (QUELENNEC, 1998) et de faucons pèlerins parmi les secteurs jugés favorables au Faucon pèlerin durant le XX^{ème} siècle.

LOCALITES	GRAND CORBEAU		FAUCON PELERIN			
	AVANT 1956	DEPUIS 1956	AVANT 1956	DEPUIS 1956	Hyp. mini avant 1956	Possibilités avant 1956
Houat	N (1927,28)	N	N (1927)	AD	1	1
Belle-Ile	AD	6-7N	N (≈1925)	N	2-3	3
Groix	AD	2N	AD	AD	1	1
Sud baie Douarnenez	N (1938)	9-11N	AD	AD	2	3-4
Presqu'île de Crozon	AD	8-9N	AD	3N+C	5-6	7
Côte sud Léon	AD	3-5N	AD	AD	0-1	1
Ouessant	N (1913,47,49)	N	AD	AD	1	1
Sept-Iles	N (reg.)	N	N (reg.)	C*	1	1
Tomé	N (1913,52)	N	N (1952)	AD	1	1
Plouha	N (≈1942)	3-4N	N (1952)	N	2	3
Erquy	AD	N	AD	AD	0	0-1
Fréhel	C (1951)	2N	N (≈1945)	C	1	1
Fort La Latte	AD		N (≈1943)	AD	1	1
Secteur Cancale	N (1934)	3N	C*	AD	1	1-2
TOTAL	7N+C	41-48N	7N+C*	5N+3C	19-22	25-28

Nota : le nombre de territoires de nidification utilisés par le Grand Corbeau depuis 1956 ne pouvant être systématiquement déterminé avec certitude (il est parfois impossible d'affirmer si deux sites différents correspondent à un seul ou à deux territoires distincts), cela explique l'intervalle de valeurs apparaissant pour certains secteurs.

N : territoire de nidification connu (reg. pour régulier, sinon les années où constatées).

C : présence d'un couple cantonné en période de reproduction.

AD : absence de donnée relative à la présence d'un couple.

* : donnée probable.

≈ : année approximative.

Hyp. : hypothèse.

La lecture du tableau I montre, que la grande majorité des territoires ayant été occupés par le Grand Corbeau ont été découverts après 1956. Ceci indique, selon toute vraisemblance, que ces secteurs étaient jusqu'alors peu ou pas prospectés et que plus d'une dizaine de territoires, qui auraient accueillis la nidification du Faucon pèlerin, ont pu passer totalement inaperçus. Cela confirme que l'existence de plus de 20 de ces territoires, ayant abrité au moins une fois un couple nicheur, est tout à fait crédible pour le XX^{ème} siècle. Toutefois, cela n'implique pas une population nicheuse aussi nombreuse puisque tous les territoires n'ont pas le même statut : certains étant occupés irrégulièrement, alors que d'autres l'étaient probablement sans interruption ou presque.

Ce statut dépendant de divers paramètres dont essentiellement la hauteur des falaises, la disponibilité en proies, etc...on pourrait, là encore, tenter de le cerner pour chacun d'entre eux (il est par exemple très probable que l'île Rouzic a été fidèlement occupée contrairement au Fort La Latte).

Par ailleurs, notons que la plupart des populations de faucons pèlerins qui ont été suivies entre 1900 et 1950 ont fait preuve d'une remarquable stabilité (DEL HOYO, ELLIOT & SARGATAL, 1994) ; ce fut notamment le cas en Grande-Bretagne, si l'on excepte la campagne d'extermination décidée pendant la guerre par l'Air Ministry (RATCLIFFE, 1993). Cela s'explique entre autre par le large spectre de proies capturées par ce faucon. Ainsi, même si quelques espèces chassées connaissent de fortes fluctuations, le nombre de faucons pèlerins nicheurs s'en trouve peu affecté. Cette stabilité prévalait donc sans doute également au sein de la population nicheuse de Bretagne.

Toutefois, il est possible que la population bretonne ait connu un maximum vers la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, dès le début de l'occupation allemande une zone côtière interdite a été créée. Or, même si les résidents disposaient d'un laissez-passer spécial afin de pouvoir pratiquer des activités « justifiables », l'accès au trait de côte s'était considérablement compliqué. A cette impossibilité de circuler librement concernant l'ensemble du littoral breton, s'ajoutait l'interdiction de chasser (et l'obligation de remettre les fusils à l'occupant) ; ensemble de mesures qui ont probablement bénéficié à l'espèce en réduisant les persécutions à son encontre.

Tout ceci considéré, il paraît possible qu'en Bretagne, la population de Faucon pèlerin ait pu compter jusqu'à près de 20 couples nicheurs durant la première partie du XX^{ème} siècle.

SUR LA LIMITE DE CET ESSAI

Les différentes hypothèses émises dans les différents chapitres, puis au cours de la discussion, ne sont pas à l'abri de critiques, voire de remises en question. Qu'en était-il réellement des ressources alimentaires dont disposait l'espèce durant la première partie du XX^{ème} siècle ? Quelle était le réel impact des destructions systématiques et des désaigrages sur une population somme toute très réduite et dont l'absence sur un secteur favorable pouvait rester l'affaire d'un ennemi des rapaces particulièrement déterminé ? Quelle est la limite de la méthode consistant à rapprocher les connaissances acquises sur la présence du Grand Corbeau avec un niveau de prospection suffisant pour localiser les couples nicheurs de Faucon pèlerin ? Autant de questions qui resteront probablement sans réponses. Néanmoins, une approche sur l'abondance de cette espèce avant son extinction devait être tentée. Même entachée d'incertitudes, puisque souvent étayée à partir d'hypothèses en raison d'un nombre limité de données, cet essai permettra à chacun de se faire une idée sur ce que pouvait être cette population. A chaque étape du raisonnement, ce sont les probabilités, ressenties comme étant les plus fortes, qui auront été privilégiées.

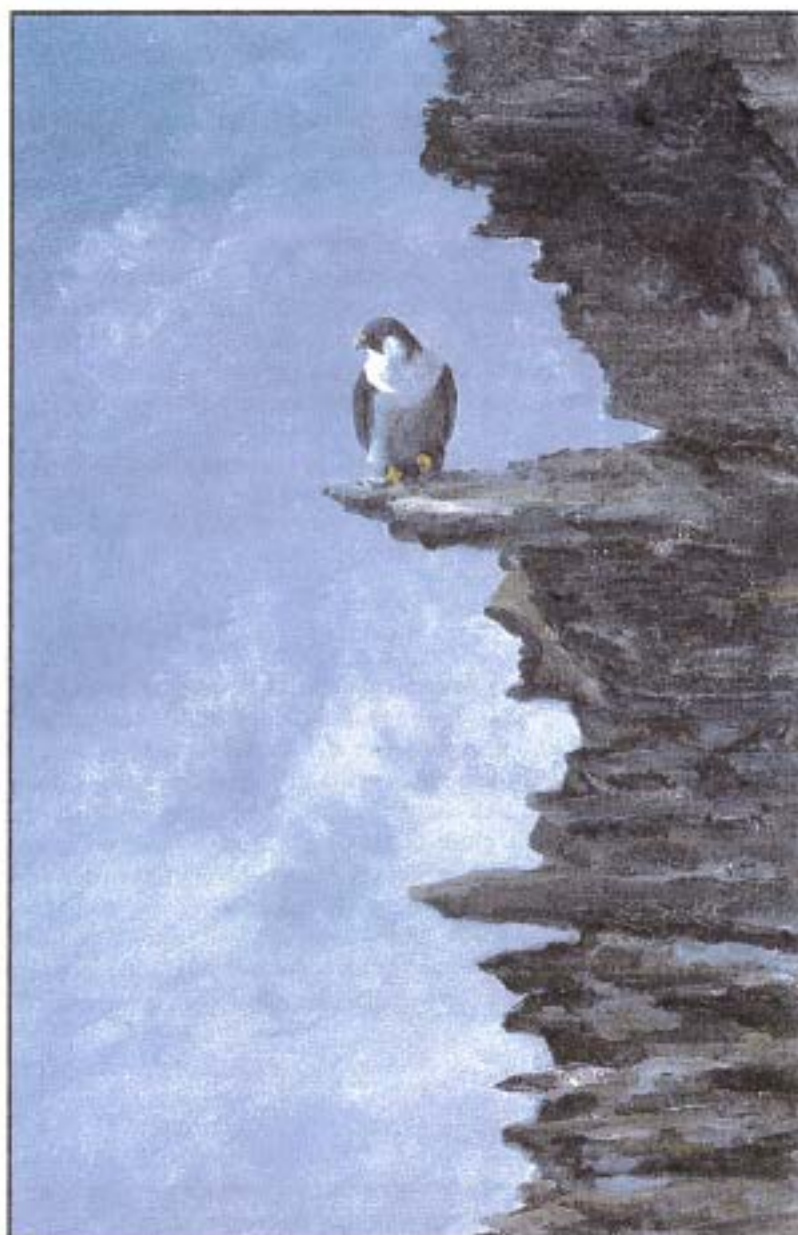
CONCLUSION

En Bretagne, hormis une nidification sur un ancien fort en bord de mer, les 8 autres sites ayant accueilli le Faucon pèlerin de façon certaine ou probable étaient tous situés en falaise littorale.

Malgré la rareté des éléments historiques dont nous disposons et qui nous impose la prudence, on peut néanmoins évaluer à probablement plus de 20, le nombre de territoires de nidification à avoir été occupés durant la première partie du XX^{ème} siècle.

De même, il paraît possible que durant cette période, la population nicheuse ait pu compter jusqu'à près de 20 couples.

Les restrictions concernant l'usage des pesticides, responsables de sa disparition au début des années 1960, ayant permis son récent retour, celui-ci sera analysé lors d'un prochain article.



RICHARD TRELEAVEN, 1997

REMERCIEMENTS

Je suis très reconnaissant envers les personnes qui m'ont apporté leur aide pour la réalisation de cet article.

Je tiens notamment à remercier très chaleureusement Richard TRELEAVEN, pour m'avoir autorisé à reproduire quelques-unes de ses œuvres, mais aussi pour ses courriers riches en enseignements et témoignant d'une passion intacte, forte de plus de cinquante années consacrées à l'observation minutieuse et respectueuse du Faucon pèlerin.

Je pense également tout particulièrement à Jacques PERRIN DE BRICHAMBAUT et Jean-François TERRASSE, pour leur disponibilité et dont les recherches m'ont dévoilé la plupart des connaissances inédites.

Je remercie également vivement Yannick BENEAT, Xavier GREMILLET, Yvon GUERMEUR, Jacques HENRY, Guy JONCOUR, Jean-Yves MONNAT et François SIORAT qui ont contribué à les compléter.

Il m'est aussi agréable de remercier ceux qui m'ont facilité les recherches ou fourni quelques renseignements supplémentaires : l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers (A.N.F.A.), François DE BEAULIEU, Alain BEUGET, BRETAGNE VIVANTE, Yves BRIEN, Didier CADIOU, Laurent CHATEIGNERE, Alain & Nicole COQ, Nick DICKSON, Jacques GODARD, Emmanuel HOLDER, Mme JOUON DES LONGRAIS, Philippe JUSTEAU, Fabrice LE MOUILLOUR, Vincent LIERON, Claire MAILLARD, Jacques MAOUT, Claudine MARTIN, René-Jean MONNERET, Philippe POUPLARD, Boris PROUFF, Philippe PULCE, Thierry QUELLENNEC, Jean-Michel RAOUL, Jean-Pierre ROSE, la SEPNB, le Syndicat des Caps et Marie-Joëlle THONON.

Enfin, un grand merci à Didier CLEC'H, Jacques GAROCHE et Guillaume GÉLINAUD pour avoir sacrifié une partie de leur temps libre à l'examen des premières versions et dont les corrections et les diverses remarques constructives ont permis d'apporter de nombreuses améliorations. Merci également à Danielle GAROCHE pour avoir assuré les ultimes relectures.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRUEL (P.) 1942.- Observations sur quelques espèces d'oiseaux de mer des côtes du Finistère. *L' Oiseau et R.F.O.*, XXVI : 73-80.
- BURNIER (J.-E. & F.) 1969.- Observations de juillet à Belle-Île-en-mer. *Alauda*, 37 : 1-14.
- CHABOT (F.) 1921.- Une visite aux Macareux des Sept-Iles en 1921. *Revue Française d' Ornithologie*, VII : 277-282.
- CHARTIER (A.) 1989.- Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) in G.O.N.m. Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et de Îles Anglo-normandes, *Le Cormoran*, 7 : 214.
- COZIC (E.) 2002.- Le Faucon pèlerin à la reconquête de la Bretagne. *Rapaces de France*, 4 : 32-33.
- DE TRISTAN (P.-J.) 1932.- La faune Ornithologique de la région orléanaise et en particulier de la Sologne. *René Houzé éd*, 144p. : 9
- GÉROUDET (P.) 1952.- Visites aux oiseaux des côtes de Bretagne. *Nos Oiseaux*, 21 : 183-185.
- GÉROUDET (P.) & CUISIN (M.) 2000.- Les Rapaces d'Europe. *Delachaux et Niestlé* : 446p.
- GUERMEUR (Y.) & MONNAT (J.-Y.) 1980.- Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. S.E.N.P.B – C.O.B., Brest, 240p.
- GUICHARD (G.) 1952.- Notes (Carnets de terrain).
- GUILLOU (J.-J.) 1956.- Actualités régionales : Bretagne. *Oiseaux de France*, 15 : 122.
- GUILLOU (J.-J.) 1968.- Contribution à l'étude ornithologique de la région quimpéroise et du Sud-Finistère. *Alauda*, 36 : 137-156.
- DEL HOYO (J.), ELLIOT (J.) & SARGATAL (J.) 1994.- Handbook of the birds of the world - vol. 2 - *Lyrx Edicions* : 638p.
- KOWALSKI (S.) 1949-1950.- Oiseaux nicheurs des Tas de Pois (Camaret). *Alauda*, 17-18 : 49-50.

- LEBEURIER (E.) 1925.- Excursion à l'archipel des Sept-Îles (Côtes-du-Nord). *L' Oiseau et R.F.O.*, IX : 263-272.
- LEBEURIER (E.) Collection LEBEURIER – Musée du Paysage et du Loup – Le Cloître-Saint-Thégonnec (Finistère).
- LEBEURIER (E.) & RAPINE (J.) 1934.- Ornithologie de la Basse-Bretagne. *L' Oiseau et R.F.O.*, IV : 659-702.
- MAOUT (J.), LE MAO (P.) & GAROCHE (J.) 2001.- Synthèse des observations ornithologiques bretonnes entre les 16/7/1996 et 15/7/1997. *Ar Vran*, 12 (1) : 14-63.
- MILON (P.) 1966.- L'évolution de l'avifaune nidificatrice de la réserve Albert Chappelier (Les Sept-Îles) de 1950 à 1965. *Terre et Vie*, 20 : 113-142.
- MONNERET (R.-J.) 1987.- Le Faucon pèlerin. *Le point Vétérinaire* : 125 p.
- NICOLAU-GUILLAUMET (P.) 1975.- Recherches sur l'avifaune « terrestre » des îles du Ponant. *L'Oiseau et R.F.O.*, 45 : 139-163.
- OLIVIER (G.) 1927.- Excursion aux Sept Îles (Côtes-du-Nord) (23-24 mai 1927). *L' Oiseau et R.F.O.*, XI : 304-310.
- QUELENNEC (T.) 1998.- Le Grand Corbeau (*Corvus corax*) en Bretagne. Thèse de doctorat vétérinaire, Lyon, 273 p.
- RATCLIFFE (D.) 1993.- The Peregrine Falcon. T.&A.D.Poyser éd : 454 p.
- TERRASSE (J.-F.) 1969.- Essai de recensement de la population française du Faucon pèlerin en 1968. *Nos oiseaux*, 30 : 149-155.
- TERRASSE (J.-F.) 1970.- Lettre à E. LEBEURIER.
- TERRASSE (J.-F.) 2001.- Lettre.
- TRELEAVEN (R.B.) 2002.- Courriers électroniques.

Erwan COZIC
Mengleuz
29640 LOGONNA DAOULAS

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS
ORNITHOLOGIQUES BRETONNES
ENTRE LES 16/7/1998 et 15/7/1999.**

(Première partie)

Par Jean-Noël BALLOT, Bernard ILIOU, Jacques MAOUT & Sébastien MAUVIEUX

0094

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata*.

L'espèce est observée du 18 octobre au 11 avril.

Première observation le 18 octobre à la pointe du Castelli/Piriac (44).

Après quelques rares observations courant novembre en Finistère et Loire-Atlantique, l'espèce est contactée dans tous les départements à partir de fin novembre, avec quelques regroupements : 7 le 21 novembre au Ri/Kerlaz (29), 5 le 3 décembre en baie de Cancale (35), 4 le 5 à Martin Plage/Plérin (22), 4 le 11 au port d'Erquy (22), 8 le 16 au Ri/Kerlaz (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
6	3	14	76	2	101

L'effectif recensé est assez proche de l'an passé, année qui avait d'ailleurs vu une hausse importante des effectifs comptabilisés :

1998 : 110

1997 : 45

1996 : 57

1995 : 33

Les principaux sites sont :

- la Roche Sèche/Erdeven (56) : 75
- la baie de Douarnenez (29) : 12
- la baie du Mont-St-Michel (35) : 4

Quelques contacts hivernaux sont obtenus sur des étangs de l'intérieur : 1 du 28 décembre au 15 janvier au lac de Grand-Lieu (44), 1 immature du 28 décembre au 29 janvier à l'étang de Gourveaux/Saint-Gilles-Vieux-Marché (22).

Quelques regroupements importants sont encore notés en février et jusque début mars : 11 le 1er février à la pointe Ar Vechen/Plonévez-Porzay (29), 30 le 14 au Croisic (44), 12 le 7 mars en baie de Daoulas (29).

Dernière observation de 2 individus le 11 avril à la pointe de Tréfeuntec/Plonévez-Porzay.

PLONGEON ARCTIQUE *Gavia arctica*.

L'espèce est observée du 25 juillet au 7 mai.

L'observation du 25 juillet est probablement liée à l'estivage d'un individu dans l'anse du Poulmic/Lanvéoc (29), puisqu'un individu y était également le 21 mai 1998.

Deux observations des 11 et 18 octobre signalent les premiers individus, avant une arrivée plus généralisée à partir de début novembre : individus isolés en migration les 27, 28 et 29 octobre au Créac'h/Ouessant (29), 1 le 4 novembre à Langrolay-sur-Rance (22), 16 le 7 au Stang/Lanvéoc et 42 le 22 dans l'anse du Poulmic, 1 le 17 à Merquel/Mesquer (44).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
1	5	145	8	0	159

L'effectif recensé est nettement supérieur aux années précédentes :

1998 : 105

1997 : 84

1996 : 69

1995 : 73

Comme les années précédentes, l'espèce est peu observée au cours de l'hiver en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, un peu plus fréquemment dans certains secteurs du Morbihan et sur la partie Ouest des Côtes-d'Armor et régulièrement sur les côtes du Finistère.

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) :	109
- la baie de Douarnenez (29) :	23
- la baie de Quiberon (56) :	5
- la baie de Paimpol et les estuaires du Trieux et du Jaudy (22) :	4

Des regroupements sont encore signalés par la suite sur certains sites : 6 le 14 février à la pointe de Bilfot/Plouézec (22), 73 le 24 en baie de Douarnenez, 84 le 7 mars en baie de Daoulas (29).

27 sont encore présents le 24 avril dans l'anse du Poulmic.

Dernières observations le 7 mai à Trestel/Trévou-Tréguignec et Kermagen/Pleubian (22).

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*.

L'espèce est observée du 25 octobre au 22 mai.

Premières observations de 2 individus le 25 octobre près de l'île d'Houat (56), et d'1 le 29 passant près d'Ouessant (29).

L'espèce devient plus régulière à partir de la deuxième décade de novembre : 2 le 11 novembre à la pointe Ar Vechen/Plonévez-Porzay (29), 1 le 13 à Porz ar Viliec/Locquirec (29), 1 le 14 en vol ouest à Brignogan (29), 1 le même jour à la Roche Sèche/Erdeven (56) et 5 le 17 à Beg Douar/Plestin-les-Grèves (22).

Signalons 1 individu à partir du 28 décembre sur le lac de Grand-Lieu (44).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
2	6	23	35	7	73

L'effectif recensé est un peu plus important que l'an passé :

1998 : 63

1997 : 23

1996 : 35

1995 : 30

Les principaux sites sont :

- passage des Sœurs/Houat (56) :	22
- Hoëdic (56) :	10
- la baie de Douarnenez (29) :	7
- Le Croisic (44) :	6
- la rade de Brest (29) :	5
- la baie de Morlaix (29) :	4

L'espèce reste bien présente sur les sites d'hivernage jusqu'à la mi-avril, sans qu'il y ait de réelles modifications d'effectifs, la remontée se faisant bien sentir par la suite et ceci jusqu'à la première décade de mai : 4 le 26 avril près d'Hoëdic, 1 le 28 à Trégastel (22) ; à Ouessant : passage de 2 le 28 avril, d'isolés les 5,6 et 7 mai et de 3 le 8 ; 4 le 2 mai au port du Curnic/Guissény (29), 1 le 9 à Kerminehy/Erdeven (56), 1 le 13 en baie de Douarnenez et 3 le 22 dans l'anse du Poulmic/Lanvéoc (29).

A remarquer, la présence d'un adulte en plumage nuptial sur le lac de Grand-Lieu jusqu'au 7 juin.

GREBE CASTAGNEUX *Tachybaptus ruficollis*.

Des couples nicheurs avec des poussins sont encore signalés courant juillet et jusqu'à la fin août.

Quelques gros rassemblements habituels sur certains sites, en fin d'été et en automne : maximum de 170 le 27 août à l'étang de Saint Jean/Locoal-Mendon (56) et de 101 le 10 septembre à Pen Mané/Locmiquélic (56), 57 le 30 août au réservoir du Drennec/Sizun (29), 28 le 26 septembre à La Baule (44), 30 le 30 octobre sur le lac de Guerlédan (22).

Signalons que sur Belle-Ile (56), un jeune avec la tête rayée est observé le 9 octobre sur une station d'épuration.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
55	149	329	587	90	1 210

Effectif record comptabilisé cette année, certainement plus proche de la réalité que les années précédentes :

1998 : 730

1997 : 773+

1996 : 688+

1995 : 496+

Les principaux sites sont :

- la rivière d'Etel (56) :	252
- le golfe du Morbihan (56) :	175
- la rade de Brest (29) :	96
- le lac de Grand-Lieu (44) :	50

L'espèce commence à se cantonner à partir de la fin février sur les étangs et petites pièces d'eau de la région (les stations de lagunage notamment), puis devient plus discrète par la suite pendant la période de reproduction.

Signalons quand même 200 à 300 couples sur le lac de Grand-Lieu.

Des regroupements sont à nouveau signalés dès la mi-juin.

GREBE HUPPE *Podiceps cristatus*.

Des regroupements importants sont notés dès la fin juillet : 80 le 24 juillet au réservoir de la Cantache (35), 80 le 26 en baie de Morieux (22), 60 le 4 août au lac de la Valière/Erbrée (35), 205 le 26 septembre à l'étang de Paintourteau/Erbrée (35), 90 le 27 à la pointe des Emigrés/Vannes (56) et 219 le 18 octobre sur la Rance (22-35).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
544+	598	443	816	649	3 050

Le nombre d'individus recensés cette année atteint aussi un effectif record, même si les chiffres en provenance d'Ille-et-Vilaine sont partiels :

1998 : 2 636

1997 : 1 695+

1996 : 2 733+

1995 : 1 807+

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	460
- l'anse d'Yffiniac/Morieux (22) :	300
- le lac de Grand-Lieu (44) :	180
- la rade de Brest (29) :	134
- l'étang de Carcaon/Domalain (35) :	133
- la Rance (22 et 35) :	108
- la rivière d'Etel (56) :	100

Les premières parades sont observées sur de nombreux sites vers la mi-février, mais une nidification très précoce produit des poussins dès le 7 mars à Bruz (35).

Sites de reproduction signalés en 1999 :

Sites	Département	Nombres de couples
Etg de Gourveaux/St-Gilles-Vx-Marché	22	2
Etg de Baher/St-Gilles-Vx-Marché	22	1
Etg de Grande Isle/St-Bihy	22	1
Etg du Moulin du Bois/St-Bihy	22	1
Etg du Val /Trélivan	22	2
Etg de la Hardouinais/St-Launec	22	1
Etg de Beaulieu/Languédias	22	1
Etg de Bosméléac/Le Bodéo	22	1
Etg du Corong/Glommel	22	2
Réservoir St Michel/Brennilis	29	2
Etgs/St-Renan	29	1
Lac du Drennec/Sizun	29	1
Etg de Poulguidou/Plouhinec	29	3
Baie d'Audierne	29	15/20
Etg de la Louveterie/Bruz	35	2
Etg de Careil/Iffendic	35	Nidification
Etg de Marcillé-Robert	35	Nidification
Barrage de la Chèze/St-Thurial	35	Nidification
Etg/La Bosse-de-Bretagne	35	Nidification
Réservoir de la Cantache	35	Nidification
Etg de Sérigné/Liffré	35	Nidification
Lac de Grand-Lieu	44	679 dont 300 non reproducteurs
Lac au Duc/Ploërmel	56	14/15
Etg de Coët Rivas/Kervignac	56	2
Etg de Lannéac/Ploemeur	56	1
Etg de Pontcalveck/Kernascléden	56	1

GREBE A COU NOIR *Podiceps nigricollis*.

L'espèce est comme chaque année notée sur les sites de regroupements postnuptiaux et/ou d'hivernage à partir des deuxième et troisième décades de juillet, les effectifs augmentant régulièrement par la suite : 8 le 17 juillet au Loc'h/Landévennec (29), 19 le 19 sur la Rance (22-35), 131 le 26 dans l'anse du Poulmic/Lanvéoc (29), 8 le 29 au Ligué/Saint-Brieuc (22).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
72	93	2 752	1 181	153	4 251

L'effectif recensé cette année est très important, ce qui traduit probablement de bonnes conditions de recensement :

1998 : 1 861+

1997 : 3 250

1996 : 1 833+

1995 : 1 745+

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) :	2 610
- le golfe du Morbihan (56) :	990
- les Traicts du Croisic (44) :	108
- les baies de Morlaix et Penzé (29) :	82
- la Rance (22-35) :	70

Signalons que la rade de Brest est le deuxième site français d'hivernage pour l'espèce, et dépasse très largement le seuil d'importance internationale (1 000 individus).

La reproduction est prouvée sur trois sites en Bretagne : 5 couveurs tardifs le 4 juillet à l'étang de Careil/Iffendic (35), dont au moins 3 donneront des nichées, 5 familles avec poussins début juillet à l'étang de Paintourteau/Erbrée (35) et également au moins 9 couples dont 5 reproducteurs au lac de Grand-Lieu (44).

Les premiers retours sont signalés fin juin, avec 14 le 20 juin dans l'anse du Poulmic (29) et 1 le 28 au Ligué (22).

GREBE ESCLAVON *Podiceps auritus*.

L'espèce est observée du 17 août au 23 mai.

Les premières observations, réalisées dans le Morbihan, sont étrangement précoces, avec 1 le 17 août à l'étang du Ter/Ploemeur, 2 le 5 septembre à l'étang de Saint Jean/Lochal-Mendon et 3 le 20 au port de Pénér/Damgan, sachant qu'il faut ensuite attendre le 21 novembre avant de recontacter 1 individu dans ce département. Les premiers contacts sont obtenus le 4 octobre pour le Finistère et le 5 pour l'Ille-et-Vilaine.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
4+	27	87	14	4	136

L'effectif comptabilisé est assez proche des précédents recensements :

1998 : 163

1997 : 124

1996 : 146

1995 : 167

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) :	53
- le golfe du Morbihan (56) :	12
- les baies de la Fresnaye et de St-Jacut (22) :	9

L'espèce quitte ses sites d'hivernage courant mars, mais quelques individus sont encore observés jusqu'à la fin avril : 6 le 24 avril dans l'anse du Poulmic/Lanvéoc (29) et le dernier est noté du 27 avril au 23 mai sur l'étang de Careil/Iffendic (35).

GREBE JOUGRIS *Podiceps grisegena*.

Premier contact le 18 octobre, avec 2 individus dans l'estuaire du Jaudy (22).

Deux autres observations sont obtenues en décembre : 1 du 12 au 26 au port du Légué/Saint-Brieuc (22) et 1 le 21 dans l'anse de Ty Mark/Plomodiern (29).

Au mois de janvier 1999, les individus contactés se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
0	0	1	3	0	4

Rappel des années précédentes :

1998 : 14

1997 : 4

1996 : 9

1995 : 12

- 2 dans le port d'Hoëdic (56).
- 1 dans le passage des Sœurs/Ile d'Houat (56).
- 1 en baie de Morlaix/Penzé (29).

Aucun autre contact avec l'espèce n'est établi avant le mois d'avril : 1 le 9 avril devant Pern/Ouessant (29), 1 le 16 en Brière (44) et 1 individu territorial du 16 avril au 2 mai au lac de Grand-Lieu (44).

ALBATROS A SOURCILS NOIRS *Diomedea melanophrys*.

Deux observations proviennent d'Ouessant (29) : 1 subadulte devant Pern le 25 novembre (donnée non soumise au C.H.N.), et 1, toujours devant Pern, les 1er et 2 avril. Cette dernière donnée a été homologuée et constitue la deuxième observation bretonne certifiée.

FULMAR BOREAL *Fulmarus glacialis*.

Les derniers poussins notés à Ouessant (29) sont le 28 août au Stiff et le 3 septembre à Keller. Le retour d'individus sur les colonies ouessantines est de plus en plus précoce avec 1 le 20 novembre, 17 les 24 et 25 et 74 le 17 décembre sur Keller.

Au sémaphore de Brignogan (29), 104 individus sont notés en 63h30 de guet à la mer du 6 au 28 septembre.

Localités de reproduction recensées en 1999 :

Sites	Effectifs	Observations
Sept-Iles (22)	82 SAO	
Roches de Carnaret (29)	23 SAO	13+ pontes, 10+ éclosions
Goulien (29)	12 couples	2 envols
Groix (56)	12 individus	0 ponte
Koh Kastell/Sauzon (56)	1 ponte	

N.B. : SAO = site apparemment occupé.

PUFFIN CENDRE *Calonectris diomedea*.

Une observation en juillet, avec 6 rasant la côte le 22 à Kerroch/Ploemeur (56).

L'espèce est observée à dix reprises à Ouessant (29) entre le 26 août et le 12 novembre, avec des effectifs plus importants qu'à l'automne 1997 : 66/2h20 le 26 août, 50/3h00 le 5 septembre, 3 le 7, 1 le 8, 5 le 9, 4 le 14 et 6 le 16, 1 les 1^{er} et 23 octobre et 1 le 12 novembre.

D'autres observations, toutes en provenance du Finistère, sont faites courant septembre : 4 près de la côte en baie d'Audierne le 6 ; au sémaphore de Brignogan, 37 sont notés le 26/6h00 et 4 le 27/3h30.

PUFFIN MAJEUR *Puffinus gravis*.

L'espèce n'est contactée que dans les environs d'Ouessant (29) : 1 le 5 août, 1 le 7 septembre, 10/09h00 le 9, 1 le 10, 22/0h20 le 1^{er} octobre et 20 le 17.

PUFFIN FULIGINEUX *Puffinus griseus*.

Le passage est noté à Ouessant (29) du 12 août au 3 novembre, avec un net maximum dans la première quinzaine de septembre : 150/3h00 le 7, 195/5h00 le 9, 322/11h45 le 10 et 233/4h05 le 11.

Quelques autres observations ont été réalisées à partir du continent à ces mêmes dates : un effectif exceptionnel de 149 individus en 63h30 de guet à la mer est noté du 6 au 28 septembre au sémaphore de Brignogan (29) ; 2 le 13 septembre à Trégastel (22) ; le 14, 50/0h15 à la pointe de Landunvez (29) et 15/0h35 à Ploemeur (56) ; 1 le 11 octobre à la pointe du Castelli/Piriac (44).

PUFFIN DES ANGLAIS *Puffinus puffinus*.

Le passage postnuptial, moins marqué que le prénuptial pour cette espèce, donne généralement lieu à l'observation de quelques dizaines d'individus en fin d'été et début d'automne : les coups de vent de septembre ont cependant permis l'observation de 273/63h30 du 6 au 28 septembre au sémaphore de Brignogan (29) et de 40/0h15 le 14 septembre à la pointe de Landunvez (29). En revanche, ce ne sont que quelques individus qui sont observés dans le Morbihan (maximum 5) et aucun en Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique.

Les groupes de 10 à 250 individus signalés en fond de baie de Saint-Brieuc (22) de mi-septembre à fin octobre proviennent sans doute de la confusion des observateurs avec le Puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus* qui stationne en abondance en fond de baie durant cette période.

Le passage prénuptial est marqué par l'observation habituelle de centaines d'oiseaux en remontée quasi exclusivement le long des côtes du Finistère. Seule une observation est faite dans les Côtes-d'Armor pour trois dans le Morbihan et aucune en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique. Cette disproportion, si elle trouve son origine dans la distribution spatiale de l'espèce, est probablement exagérée par le choix des sites d'observation des ornithologues locaux.

Le premier retour est signalé le 6 mars à Brignogan (29) avec 6/0h20, puis le pic de passage habituel est noté dans les deuxième et troisième décades d'avril, avec 60 le 11 en baie de Douarnenez (29), 150/02h00 le 12 à Brignogan, 570/02h00 le 16 puis 837/02h00 le 26 à Ouessant (29), le passage se poursuivant encore jusqu'en juin.

Reproduction (en nombre de sites) :

Colonies	Département	Nombre de sites
Sept-Iles	22	
Riouzig		123
Malban		32
Archipel de Molène	29	
Banneg		31-33
Balaneg		1
Béniguet		1
Archipel d'Houat	56	
Er Yoh		4
Total estimé		192-194

L'effectif recensé est stable par rapport à 1998 (195 sites).

Le site de Béniguet constitue une nouveauté même s'il ne semble pas y avoir eu de reproduction effective.

PUFFIN DES BALEARES *Puffinus mauretanicus*.

L'espèce, comme chaque année, est signalée en petit nombre à partir du mois de juin, avec des observations plus nombreuses de juillet à septembre : 100 posés sur l'eau le 18 juillet près d'Hoëdic (56) ; 450 le 7 septembre à la pointe du Roselier/Plérin (22), en fond de baie de Saint-Brieuc, ou l'espèce estive en assez grand nombre (maximum 2 300) depuis le début des années 1990 au moins ; 174/03h05 le 9 septembre à Ouessant (29) ; 644/63h30 du 6 au 28 septembre au large du sémaphore de Brignogan (29) ; 150 le 4 octobre au large du Croisic (44).

Des contacts sont encore obtenus en fin d'automne et en hiver : 28 le 17 novembre à la pointe du Roselier, 80 le 11 décembre au port d'Erquy (22), 1 les 3 et 9 janvier à Brignogan, 8 le 8 à Beg Hastell/Plouha (22) et 1 le 1er février et 3 le 15 mars en baie de Douarnenez (29).

Les premiers retours sont signalés en avril en baie de Douarnenez (29) et au large de la presqu'île guérandaise (44).

*Nota : Des observateurs signalent l'observation de Puffins yelkouan *Puffinus yelkouan* près de nos côtes, mais les connaissances ornithologiques actuelles ne nous permettent pas d'établir avec certitude la présence de cette espèce.*

PUFFIN SEMBLABLE *Puffinus assimilis*.

Une observation tardive en automne, en provenance d'Ouessant (29), avec 1 le 3 novembre. Cette donnée n'a pas été soumise au C.H.N..

OCEANITE DE WILSON *Oceanites oceanicus*.

1 est observé le 11 octobre entre Belle-Ile et Quiberon (56). Cette donnée a été homologuée et fournie donc la 3^e observation bretonne, toujours en provenance du même secteur d'observation !

OCEANITE TEMPETE *Hydrobates pelagicus*.

L'espèce est contactée régulièrement en petit nombre en fin d'été et en automne, principalement du Finistère à la Loire-Atlantique : 10 le 18 puis 3 le 20 juillet à la pointe du Talut/Ploemeur (56) ; 2 groupes de 25 individus pêchent le 5 septembre entre Belle-Ile et Quiberon (56) ; 4 seulement en 6h30 de guet à la mer entre le 6 et le 28 septembre au sémaphore de Brignogan (29) ; 1 le 13 septembre sur la Rance à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (35) ; 6 le 13 à Saint Guénolé/Penmarc'h (29) ; 16 les 13 et 25 à la pointe du Croisic (44) ; 50 le 20 septembre et 10 le 4 octobre entre le Croisic (44) et Hoëdic (56) ; 200 le 27 septembre à la pointe de Penvins/Sarzeau (56) ; 4 le 25 octobre entre Belle-Ile et Quiberon ; 1 le 25 à la pointe du Raz/Plogoff (29).

Une seule observation hivernale, avec 1 individu le 2 décembre à Kerpape/Ploemeur.

Reproduction (en nombre de sites apparemment occupés) :

Colonies	Département	S.A.O.
Sept-Iles	22	
Riouzig		28-30
Malban		1
Ile Plate		Non recensé
Le Cerf		0
Ouest Léon	29	
Ar C'hastell		0 (rats)
Les Fourches		Non recensé
Îlots d'Ouessant	29	
Youc'h Korz		Non recensé
Youc'h		7+
Archipel de Molène	29	
Banneg		335-345
Enez Kreiz		122-125
Roc'h Hir		60-62
Balaneg		28-29
Kervourok		4-6
Ledenez Balaneg		0-1
Roches de Camaret	29	
Ar Gest		32+
Le Lion		Non recensé
Bern Ed		Non recensé
Goulien	29	
Karreg ar Skeul		0 (visons)
Rohellan	56	Non recensé
Archipel d'Houat	56	
Glazig		2+
Valueg		0
Total estimé		690-740

Le nombre de sites occupés en 1999 est en nette progression par rapport à 1998 (>460-510), cette hausse est due en grande partie à l'augmentation constatée l'archipel de Molène, reflet d'une forte immigration des colonies britanniques (+75% sur les deux plus importantes colonies, Banneg et Enez Kreiz). Cet archipel concentre près de 92% de la population bretonne. Signalons que près de 400 océanites ont été tués en 1999 par les goélands sur Banneg (1 000 en 4 ans !), principalement par les goélands marins *Larus marinus*.

OCEANITE CULBLANC *Oceanodroma leucorhoa*.

Toutes les observations sont réalisées à la fin de l'été et en automne, en provenance du Finistère, du Morbihan et de Loire-Atlantique : donnée remarquable de 101/63h30 du 6 au 28 septembre devant le sémaphore de Brignogan (29) ; le 13 septembre, 1 au Diben/Plougasnou (29), 2 à Brignogan, 2 à la pointe du Croisic (44) et 13 à la pointe de Gâvres (56) ; 3 le 16 à la pointe de Gâvres ; observé à dix reprises du 8 septembre au 30 octobre à Ouessant (29) pour un total de 29 individus ; 12 le 11 octobre entre Quiberon et Belle-Ile (56) ; 1 le 24 dans le vieux port d'Hoëdic (56).

FOU DE BASSAN *Morus bassanus*.

Quelques données de recensement : 7 309/63h30 du 6 au 28 septembre devant le sémaphore de Brignogan (29), 2000 en pêche le 2 octobre aux Bachou/Ouessant (29).

La colonie s'installe à partir du 17 janvier sur l'île Riouzig/Sept-Iles (22), qui compte 14 917 couples cette année (14 313 en 1998).

Encore des oiseaux posés en plusieurs points de l'île d'Ouessant au printemps et en été sans tentative de reproduction.

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs recensés se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
838	293	951	1 600-1 700	1 977	5 659-5 759

L'effectif comptabilisé est plus important que les années précédentes, grâce, notamment, au recensement des dortoirs dans le Morbihan :

1998 : 3 900+

1997 : 4 288+

1996 : 4 381+

1995 : 4 154+

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	570
- la Loire amont (44) :	546
- Mazerolles-Petit-Mars (44) :	350
- le Sud du Pays Bigouden (29) :	310
- les gravières de Rennes (35) :	300
- la rade de Lorient (56) :	260

Reproduction :

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 1999 sur quelques colonies :

Colonies	Département	Couples
Ile du Châtelier	35	18
Ile des Landes	35	141
Ile du Grand Chevret	35	33
Ile du Grand Chevreuil	35	28
Archipel de Molène	29	47-49
Méaban	56	2 ad. + 3 j.

CORMORAN HUPPE *Phalacrocorax aristotelis*.**Reproduction :**

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 1999 sur quelques colonies :

Colonies	Département	Couples
Ile des Landes	35	629
Ile du Grand Chevret	35	210
Ile du Grand Chevreuil	35	105
Bizeux	35	10
Ile Harbour	35	1
Falaises de Plouha	22	250
Sept-Iles	22	355
Baie de Roscanvel	29	7
Archipel de Molène	29	67+
Méaban	56	75 j
Ilots des Glénan	29	126
Ilots du Mor Braz	56	259
Groix	56	43
Koh Kastell	56	12-13

4 adultes et 4 juvéniles survolent l'îlot de la Pierre Percée/Pornichet (44) le 22 juin. Y a-t-il eu reproduction sur place ?

PELICAN GRIS *Pelecanus rufescens*.

1 adulte probable le 5 octobre au lac de Grand-Lieu (44). Malgré une attitude assez farouche, il est vraisemblable qu'il ne s'agit pas d'un oiseau d'origine sauvage.

BUTOR ETOILE *Botaurus stellaris*.

Les observations concernent des individus de passage et d'hivernants sur des sites régulièrement fréquentés par l'espèce : 1 le 23 novembre à l'étang de Bazouges-sous-Hédé (35), 1 en décembre à l'étang de Lannéon/Lanrivouaré (29), 1 le 6 décembre à l'étang de Laoual/Cléden-Cap-Sizun(29), 1 le 15 à Lann Vras/Ouessant (29), 1 le 29 à Bodonnou/Plouzané (29), 1 à 2 hivernants sur l'étang du Relecq-Kerhuon (29), hivernage également à l'étang de Clégreuc/Vay (44) et 1 le 20 mars à l'étang de Kerzine/Plouhinec (56).

En baie d'Audierne (29), l'effectif hivernant est estimé à 15-20 oiseaux. L'espèce est aussi notée en période de reproduction, avec 4 individus paradant à Trunvel/Tréogat le 24 mars et 1 chanteur le 27 avril. Au minimum, 1 couple a produit des jeunes sur Trunvel.

En période de reproduction, sont notés en différents secteurs de la Loire-Atlantique : 6 à 7 chanteurs minimum en Brière ; dans le marais Breton, 1 en vol le 4 avril à la Croix des Marais/Bourgneuf-en-Retz et 1 chanteur en avril et mai à Port la Roche/Machecoul.

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus*.

A Trunvel/Tréogat (29), où 1 couple a élevé des jeunes lors du printemps 1998, une femelle est capturée le 15 juillet, puis 1 jeune en duvet est pris le 12 août et contrôlé le 18. Au printemps 1999, 1 chanteur se manifeste les 15 et 31 mai puis le 4 juin et 2 le 8 juin. La dernière observation date du 5 juillet, sans qu'aucun juvénile n'ait été vu.

En Loire-Atlantique, toujours peu d'observations avec seulement 1 femelle le 14 mai dans le marais de Goulaine et 1 couple et 1 chanteur en juin au lac de Grand-Lieu. Un début de recherche partiel avec repasse le long des rives de l'Erdre, en amont de Nantes, n'a donné aucun contact.

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax*.

Aucun contact postnuptial n'est obtenu en dehors de la Loire-Atlantique, où des observations d'adultes et de juvéniles ont lieu sur des sites de nidification soupçonnée, en Brière : 1 adulte + 2 juvéniles le 13 août à Saint-André-des-Eaux et 2 juvéniles le 6 septembre à Camer /La Chapelle-des-Marais.

Il y a eu des observations hivernales au lac de Grand-Lieu (44), avec 1 adulte et 1 immature le 16 décembre, 1 le 28 et encore 1 adulte et 1 immature le 16 février.

Les premiers arrivants certains sont observés dans la deuxième quinzaine de mars en Loire-Atlantique.

Des migrateurs prénuptiaux sont découverts en avril sur les îles bretonnes, avec 1 le 12 et 14 sur Hoëdic (56) et trois individus sur Ouessant (29), 1 le 12 et 2 (1 adulte + 1 immature) le 30.

Toujours en Loire-Atlantique, 119 couples nicheurs sont recensés au lac de Grand-Lieu cette année (133 en 1998), une vingtaine de couples sont estimés en Brière où 32 individus en vol dont 13 juvéniles sont observés le 13 juin, nidification également dans les marais de l'Erdre avec 2 juvéniles le 7 juin et soupçons dans les marais de Mazerolles/Petit-Mars.

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides*.

L'essentiel des observations est en provenance de la Loire-Atlantique, et plus particulièrement du lac de Grand-Lieu, où le dernier est noté le 15 août. L'espèce est de nouveau présente sur ce site à partir du 3 mai, avec 2-3 couples nicheurs.

Un autre individu est noté dans les marais de l'Erdre (44) les 13, 21, 28 mai et 1er juin.

Début juin, des observations proviennent du Finistère, avec 1 adulte du 1er au 4 à Trunvel/Tréogat et 1 le 12 à Bodonnou/Plouzané.

HERON GARDEBOEUF *Bubulcus ibis*.

Quelques regroupements importants sont notés en Loire-Atlantique en dehors de la période de reproduction : 70 le 14 octobre dans les marais de Frossay, au moins 70 individus comptabilisés en janvier sur l'ensemble du département et plus de 50 le 22 février dans les marais de Saint Cyr en Retz/Bourgneuf-en-Retz.

Quelques observations sont également réalisées dans les Côtes d'Armor, le Morbihan et le Sud-Finistère : 1 le 26 septembre près de la station d'épuration de Lesconil/Plobannalec (29), 1 le 1er octobre à Pissaison/Hillion (22), 1 présent (un revenant ?) pendant une grande partie de la période à Surzur (56), 4 le 27 février dans l'anse du Pouldon/Combrit (29), 2 à 3 adultes nuptiaux du 30 mars au 25 avril dans les prairies du marais de Lescors/Penmarc'h (29) et 1 le 11 avril dans l'estuaire du Leff/Plourivo (22).

Les données de reproduction ne proviennent que de Loire-Atlantique où 61 couples sont notés au lac de Grand-Lieu (35 en 1998), la nidification est également notée sur l'île du Massereau/Frossay et peut être en Brière où et la reproduction d'1 couple est soupçonnée..

AIGRETTE GARZETTE *Egretta garzetta*.

Quelques maxima impressionnants sont enregistrés aux dortoirs durant la période : 552 le 20 septembre à la Turballe (44), 232 le 6 octobre à l'île Grande/Pleumeur-Bodou (22), 1 303 le 18 au Pouliguen (44), 230 le 1er novembre au Castel/Le Tour-du-Parc (56), 295 le 15 à Batz-sur-Mer (44), 452 le 28 décembre à Mesquer (44), 130 le 14 février à Fandouillec/Plouhinec (56) et 128 le 21 en rivière d'Étel (56).

Au mois de janvier, les effectifs recensés, non exhaustifs, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
50+	181	248	148	2 228	2 855+

Après le coup de froid de 1997, les effectifs retrouvent un niveau proche des années antérieures.

1998 : 2 545+

1997 : 971+

1996 : 2 926+

1995 : 3 194+

Reproduction :

Colonies	Département	Couples
Ile du Châtelier/Cancale	35	50
Illet du Chevret/St-Jouan-des-Guérets	35	8
Ile Lavrec/Bréhat	22	Nicheuse
Kerzo/Port-Louis	56	7
Ile de Riec'h/Belz	56	Nicheuse
Creizic/Ile-aux-Moines	56	3
Haut-Villeneuve/Guérande	44	146
Trévaly/Guérande	44	73
Chemin du Roy/Batz-sur-Mer	44	10
Lac de Grand-Lieu	44	202
Tréveneuc/Donges	44	1
Marais de Goulaine	44	10+

Après la première preuve de nidification pour les Côtes-d'Armor, obtenue à l'île d'Er/Plougrescant en 1998, une nouvelle colonie est découverte non loin de là au printemps 1999, sur l'île Lavrec dans l'archipel de Bréhat.

GRANDE AIGRETTE *Ardea alba*.

En dehors de la Loire-Atlantique, l'espèce est contactée régulièrement en Ille-et-Vilaine et plus occasionnellement dans le Finistère et le Morbihan : 1 à 2 du 24 juillet au 6 septembre et 1 du 24 janvier au 20 mars à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35), 1 le 27 juillet à l'étang de la Bosse-de-Bretagne (35), 3 individus en migration active le 21 septembre à Trunvel/Tréogat (29), 1 le 26 au lac de Haute-Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35), 1 le 4 octobre à Vitry (35), 1 le 20 décembre à l'étang de Dompierre-du-Chemin (35), 1 le 22 à l'étang de Saint Jean/Locoal-Mendon (56), 1 du 9 janvier au 1^{er} février à l'étang de Québriac (35), 1 le 10 mars en baie du Mont-Saint-Michel (35).

En Loire-Atlantique, ce sont 23 individus qui sont recensés à la mi-janvier, dont 15 au lac de Grand-Lieu, 7 dans les marais de Vue et de l'Acheneau et 1 à l'étang de Deil/Châteaubriant.

Au lac de Grand-Lieu (44), le nombre de couples nicheurs a encore progressé cette année (16 à 17 couples contre 14-15 en 1998 et 3-4 en 1997).

HERON CENDRE *Ardea cinerea*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs recensés, non exhaustifs, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
129	134	581	107	621	1 572+

1998 : 941+

Reproduction :

Nous indiquons les résultats, en nombre de couples, des recensements effectués en 1999 sur certains sites:

Colonies	Département	Couples
Lesmel/Plouguerneau	29	9
Kerjean Mol/Le Conquet	29	3
Kerzo/Port-Louis	56	21
Creizic/Ile-aux-Moines	56	4-5
Quifistre/Saint-Molff	44	67
Haut-Villeneuve/Guérande	44	123
Trévaly/Guérande	44	42
Chemin du Roy/Batz-sur-Mer	44	5
Lac de Grand-Lieu	44	525
Tréveneuc/Donges	44	14
Canal de Nantes à Brest (entre Guenrouet et Fégréac)	44	20-30
Marais de l'Erdre/Mazerolles	44	32+

HERON POURPRE *Ardea purpurea*.

Des observations régulières sont effectuées jusqu'à la fin de l'été sur les sites de nidification de l'espèce, avec les premiers juvéniles volants notés le 4 août à Trunvel/Tréogat (29), site où deux des trois couples installés ont produit des jeunes ; 14 observations concernent 3 à 4 individus en août en Brière (44), le dernier étant noté le 22 septembre.

Ailleurs, quelques observations d'individus en dispersion postnuptiale : 1 du 2 au 27 août au lac de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35), 1 juvénile le 16 à Penvénan (22), 1 du 16 août au 20 septembre à l'étang du Blavet/Saint-Norgant (22), 1 le 25 août dans les marais de l'Erdre (44).

Observation pour le moins inhabituelle d'un individu le 2 janvier dans les prairies humides de Saint-Lumine-de-Coutais (44) !

Les premières observations sont du 25 mars au lac de Grand-Lieu (44), le 2 mai dans les marais de l'Erdre (44) et le 10 en baie d'Audierne (29) et dans le marais de Machecoul (44).

Quelques données peuvent être rattachées au passage prénuptial : 5 à 6 individus passent entre le 21 avril et 19 mai sur Ouessant (29), 1 le 4 mai à Suscinio/Sarzeau (56), 1 subadulte les 7 et 8 à Erdevén (56).

Reproduction de 58 à 63 couples (93 à 98 en 1998) au lac de Grand-Lieu (44), de 3 couples minimum en Brière Nord (44), et de 1 couple à Trunvel, avec au moins un jeune à l'envol.

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra*.

L'espèce n'est contactée que lors du passage postnuptial, avec une nette prédominance du mois d'août, en Loire-Atlantique essentiellement : 1 le 2 août à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35), 1 immature le 5 en vol au dessus de l'île du Massereau/Frossay (44), 2 le 7 à Plélan-le-Grand (35), 2 le 9 à l'île Grande/Pleumeur-Bodou (22), 3 le même jour en vol à Saint-Herblain (44), 3 le 21 à Quintin (22), 3 le 22 au marais de Petit-Mars (44), 1 le 26 en migration active à Loc'h ar Stang/Tréguennec (29), 7 posées le 27 à Varades (44), 18 données en provenance du Nord-Brière en août, dont 7 en vol le 15, puis encore 7 le 29 septembre, la dernière étant notée le 30.

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*.

Quelques données sont obtenues lors du passage postnuptial, en nombre toujours plus limité qu'au printemps : 1 le 27 juillet dans la vallée de l'Oust/Missiriac (56), 1 le 30 août à Sainte-Tréphine (56), 3 le 31 sur l'île de Groix (56), 1 les 25 et 26 septembre à Saint-Grégoire (35). Signalons quand même 28 individus le 3 août sur une parcelle des marais de Couëron (44), site majeur pour la reproduction de l'espèce en Bretagne, il est vrai.

En Loire-Atlantique, 1 individu bague est noté le 22 décembre à Marsac-sur-Don et l'hivernage habituel de 2 individus est relevé à la décharge de Cuneix/Saint-Nazaire.

Des individus en passage prénuptial sont notés dans tous les départements bretons, du 8 mars au 1er juin, avec un pic marqué dans la dernière décade d'avril et la première de mai. L'essentiel des contacts concerne 1 à 4 individus, avec un maximum de 8 le 27 avril à Careil/Iffendic (35).

Les premiers couples, précoces, sont signalés le 28 février sur les plates-formes du marais Audubon/Couëron, département où 10 couples sont nicheurs (9 sur plates-formes et 1 sur pylône électrique), mais seulement 5 réussissent à élever 10 jeunes. **Un nouveau couple s'est également reproduit en Ile-et-Vilaine près du barrage de la Chèze/Saint-Thurial, produisant 2 jeunes.**

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*.

1 les 13 et 14 septembre à Kerlouarn/Kerlouan (29).

IBIS SACRE *Threskiornis aethiopicus*.

En dehors de la Loire-Atlantique et du Morbihan, 1 seul individu est contacté les 18 septembre, 11 octobre et 7 novembre en rivière de Pont-l'Abbé (29).

On constate un accroissement spectaculaire du nombre d'individus dénombrés à la mi-janvier en Loire-Atlantique, soit 478 contre 264 en 1998, tandis que, dans le Morbihan, un record de 340 individus est compté le 14 février au dortoir de Castel/Le Tour-du-Parc.

Reproduction :

139 couples sont nicheurs au lac de Grand-Lieu (40 en 1997) et 27 couples se reproduisent pour la première année en Brière (44). 23 nids sont également recensés le 1^{er} mai sur l'île Govihan/Sarzeau, dans le golfe du Morbihan (56).

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia*.

Le passage postnuptial, noté dans tous les départements bretons, est perceptible de fin juillet à la deuxième décade d'octobre. L'espèce est contactée le plus souvent sur des sites littoraux, mais aussi parfois sur des étangs intérieurs, avec quelques regroupements importants : 22 le 11 août dans les marais salants de Guérande (44), 12 le 17 septembre au lac de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35), 36 le 18 en Nord-Brière (44), 8 en vol sud-est le 26 à la pointe de la Torche/Plomeur (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

Sites	Effectifs
Baie de Goulven (29)	9
Aber Wrac'h (29)	2
Archipel de Molène (29)	3
Rivière de Pont-l'Abbé (29)	24
Golfe du Morbihan (56)	22
Baie de Vilaine (56)	13
Presqu'île guérandaise (44)	20
Marais de Mesquer (44)	4
Autres sites 22-29	3
Total	100

L'effectif hivernant atteint un nouveau record, dû en partie à l'augmentation des effectifs en Loire-Atlantique et à un premier hivernage conséquent de l'espèce en baie de Vilaine.

1998 : 61

1997 : 33

1996 : 36

1995 : 38-44

Le passage prénuptial peu marqué cette année, débute comme à son habitude en février, avec un pic de passage dans la première décade de mars : 21 le 20 février à Falguérec/Séné (56), 35 le 3 mars dans les marais salants de Guérande.

La reproduction ne concerne que la Loire-Atlantique, avec un individu sur son nid le 25 mars dans les marais de l'Erdre, tandis que 4 colonies regroupent 28-29 couples au lac de Grand-Lieu (35-37 en 1998) et 45-50 couples en Brière (43 en 1997).

CYGNE TUBERCULE *Cygnus olor*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs recensés, partiels, se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
non compté	2+	49	31	87	169+

L'effectif recensé représente à peine 3% des 7 633 individus comptabilisés au niveau national en janvier 1999.

CYGNE CHANTEUR *Cygnus cygnus*.

Quelques rares observations : 4 le 8 novembre en baie de Goulven (29), 4 le 20 à Kermaria-Sulard (22), 2 du 21 au 31 janvier présents entre la baie de Goulven et l'étang du Pont/Kerlouan (29).

OIE DES MOISSONS *Anser fabalis*.

1 le 16 novembre sur le lac de Grand-Lieu (44), parmi des Oies cendrées *Anser anser*, 1 le 21 février dans l'estuaire de la Loire (44), 3 individus (1 *A.f.fabalis* et 2 *A.f.rossicus*) du 10 au 13 janvier au marais de Saint Coulban/Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (35).

OIE RIEUSE *Anser albifrons*.

Une série d'observations est réalisée du 21 octobre au 7 mars.

1 du 21 octobre à la fin février dans l'anse d'Yffiniac (22), 2 adultes le 12 novembre au lac de Grand-Lieu (44) puis hivernage d'un individu jusqu'au 4 février, 1 couple accompagné de deux juvéniles le 6 décembre à Trunvel/Tréogat (29), 3 du 10 au 13 janvier au marais de Saint Coulban/Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (35), un groupe de 8 individus (1 adulte + 7 1^{er} hiver) du 2 au 26 février entre Plovan et Tréguennec/baie d'Audierne (29), 4 du 13 au 23 février à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35), 1 le 7 mars au sillon des Anglais/Landévennec (29).

OIE CENDREE *Anser anser*.

Le passage postnuptial qui n'est perçu que dans l'Est de notre région, et plus particulièrement en Loire-Atlantique, est sensible dès les premiers jours d'octobre, avec 5 vols entre le 1^{er} et le 3 octobre concernant près de 370 individus, alors qu'en Ile-et-Vilaine un groupe de 280 est également noté le 3 octobre. Le passage n'est ensuite noté qu'en Loire-Atlantique jusqu'à la troisième décade de novembre, avec cependant une ampleur limitée, puisqu'il ne concerne que 8 groupes de quelques dizaines d'individus, avec un maximum de 50 le 2 novembre à l'étang de Clégreuc/Vay.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

Sites	Effectifs
Etang de Châtillon-en-Vendelais (35)	10
Anse d'Yffiniac (22)	2
Réserves de Brière (44)	76
Réserve maritime de l'estuaire de la Loire (44)	233
Prairies de Donges-Est à Cordemais (44)	24
Lac de Grand-Lieu (44)	255
Total	600

L'hivernage en Loire-Atlantique regroupe l'essentiel des effectifs bretons cette année. La Bretagne accueille presque 10% des 6 513 individus comptabilisés au niveau national en janvier 1999.

1998 : 654

1997 : 491

1996 : 598

1995 : 332

Le passage prénuptial est noté de la première décade de février à la deuxième décade d'avril avec des observations plus dispersées sur l'ensemble de la région : 40 en vol nord-est le 5 février à Guérande (44), 25 le 13 sur le réservoir de la Cantache/Vitré (35), 2 en vol nord-est le 20 mars au port du Curnic/Guissény (29), 24 en vol le 21 à Vertou (44), 30 le 3 avril à Basse-Goulaine (44) et 3 le 13 à l'étang du Pas/Saint-Brandan (22).

Quelques individus tardifs sont encore notés avec 1 en mai et juin sur le marais de Petit-Mars (44), 1 couple le 13 mai à Trunvel/Tréogat (29) et 1 le 7 juin à Pissaison/Hillion (22).

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis*.

Les observations concernent des oiseaux issus des populations férales ou échappés de captivité dont certains individus tendent à se sédentariser sur quelques sites : ainsi 1 à 6 individus sont encore signalés dans le golfe du Morbihan (56), 2 entre Louannec et Perros-Guirec (22), 1 le 28 mars en Brière (44) et 1 du 1^{er} au 23 mai à l'étang de Careil/Iffendic (35).

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*.

Des données concernant des individus dont l'origine sauvage n'est pas établie mais pas non plus exclue : 4 le 21 septembre à Lannéon/Lanrivoaré (29), 1 le 22 à Trunvel/Tréogat (29), 4 le 5 décembre et encore 1 le 19 à Tascon/Saint-Armel (56), 1 les 4 et 10 février au lac de Grand-Lieu (44), 1 le 18 à Sarzeau (56) et 1 le 20 dans l'estuaire du Trieux (22).

BERNACHE CRAVANT *Branta bernicla*.

Quelques données d'individus précoces : 10 le 19 août au Bronzais/Pénestin (56) et 7 le même jour à Penvins/Sarzeau (56), 8 le 5 septembre à Trunvel/Tréogat (29). Les premières arrivées sont ensuite signalées plus habituellement durant les deuxième et troisième décades de septembre.

Le tableau suivant détaille les effectifs des sites ayant accueilli plus de 1 000 individus au moins une fois au cours de la période, ainsi que les totaux départementaux et régionaux :

Localités	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Baie du Mont-Saint-Michel	600	1 450	3 500	3 802	3 922	551	
Total 35	717	1 745	4 074	4 504	4 651	1 148	
Baies de St-Jacut et de la Fresnaye	592	1 291	1 118	1 740	1 353	509	
Baie de St Brieuc/Yffiniac	1 150	1 200	3 600	3 400	2 450	550	
Baie de Paimpol/Trieux	1 556	738	1 128	1 059	1 212	1 000	
Total 22	3 578	3 747	6 396	6 575	5 522	2 637	
Estuaire de la Penzé	168	701	810	920	955	990	41
Total 29	622	1 612	2 297	2 634	2 534	2 481	196
Rade de Lorient	36	1 143	1 650	1 823	905	33	0
Baie de Quiberon	163	1 800	1 080	1 678	1 090	980	
Golfe du Morbihan	10 900	18 858	10 884	5 050	5 300	2 900	8
Baie de Vilaine	780	1 070	1 583	1 460	1 093	1 010	5
Total 56	11 879	22 971	15 384	10 151	8 494	4 923	13
Presqu'île guérandaise	112	1 090	1 373	2 027	1 523	872	
Baie de Bourgneuf	7 926	7 879	9 626	6 625	5 498	754	
Total 44	8 792	9 581	11 815	9 676	7 253	1 759	
Total Bretagne	25 588	39 656	39 966	33 540	28 454	12 948	212
% du total FRANCE	49 %	38 %	44 %	39 %	37 %	54 %	68 %

L'effectif recensé en janvier est inférieur de plus de 1 300 individus à celui de l'année précédente (34 873 ind.), le succès de la reproduction ayant été particulièrement faible en 1998, seuls 1,21 % de jeunes étant présents dans les bandes automnales.

Quelques individus probablement blessés ou affaiblis estivent ou sont présents tardivement sur certains sites.

BERNACHE A VENTRE CLAIR *Branta bernicla hrota*.

Trois observations en provenance des Côtes d'Armor : 1 le 25 décembre à Pissaison/Hillion, 1 le 17 janvier dans l'estuaire du Frémur/Ploubalay et 1 le 5 février au sillon du Lenn/Perros-Guirec.

BERNACHE DU PACIFIQUE *Branta bernicla nigricans*.

Retour de quelques individus sur des sites d'hivernage habituels : 1 du 22 novembre au 6 février dans l'anse d'Yffiniac (22), 1 du 11 novembre au 28 mars dans le Petit Traict du Croisic (44), 1 le 15 décembre en baie de Perros-Guirec (22).

Un nouvel individu est présent dans les Traicts de Mesquer et de Pen Bé/Assérac (44) du 14 décembre au 13 janvier au moins.

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea*.

1, présent depuis 1996, à l'étang du Bois Joalland/Saint-Nazaire (44), 1 le 19 octobre à la Saline/Roz-sur-Couesnon (35), 1 le 17 janvier en baie de Lanveur/Loperhet (29) et 1 du 30 mars au 19 juin à Beauport/Paimpol (22).

TADORNE DE BELON x TADORNE CASARCA *Tadorna tadorna* x *Tadorna ferruginea*.

1 le 31 août au Croisic (44) et 1 possible le 7 décembre à la Gare/La Forest-Landerneau (29).

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*.

On notera les 2 juvéniles présents sur l'île de Sein (29) le 31 août.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
3 316	1 492	1 200	4 739	4 768	15 515

Avec 33% des effectifs français, le total breton retrouve son niveau de 1996.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) :	3 050
- le golfe du Morbihan (56) :	2 920
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	2 500
- la Loire aval (44) :	1 558

Seuil d'importance internationale (3 000) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (444) : 8 sites.

Les premiers retours sont notés le 5 janvier à Ouessant (29) où 4 couples ne produisent qu'un jeune.

2 mâles sont présents à Sein le 13 mai.

Les premières familles sont classiquement notées à compter de la seconde partie de mai.

La reproduction est constatée pour la troisième année consécutive en amont de Nantes (44).

AIX MANDARIN *Aix galericulata*.

1 le 18 octobre sur la réserve de chasse de la baie du Mont-Saint-Michel (35), 1 le 28 à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29), 1 le 3 novembre à Pissaison/Hillion (22) et 1 le 31 janvier aux étangs de Trévignon/Trégunc (29). Les rives de l'Erdre, à Nantes (44), abritent toujours une petite population férale : 46 individus sont notés le 15 janvier.

CANARD SIFFLEUR *Anas penelope*.

Le mâle noté les 25 juillet et 23 août dans l'Aulne maritime/rade de Brest (29) peut être considéré comme un estivant.

Les premiers retours sont notés fin août : 4 le 31 à l'étang du Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
983	937	2 927	1 099	4 024	9 970

L'effectif hivernant reste encore très faible cette année et représente 27% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) :	2 160
- la rade de Brest (29) :	1 469
- la Loire aval (44) :	1 205
- Yffiniac-Morieux (22)	900
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) :	840
- la rivière d'Etel (56) :	830

Seuil d'importance internationale (12 500) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (413) : 6 sites.

Deux couples sont notés tardivement en mai : 1 le 8 à Petit-Mars (44) et 1 le 16 en Grande Brière (44).

Les données suivantes semblent concerner des estivages : 2 le 10 juin à Grand-Lieu, 2 le 27 en Grande Brière, 1 le 5 juillet puis 2 le 7 à Pissoson/Hillion (22), 2 le 9 juillet à Bourienne/Langueux (22).

SIFFLEUR DE CHILOE *Anas sibilatrix*.

Certainement des échappés, 4 adultes le 6 août en baie de Goulven (29) et 1 oiseau du 6 au 19 septembre au même endroit.

CANARD A FRONT BLANC *Anas americana*.

1 le 28 novembre au lac du Drennec/Sizun (29).

Un mâle immature (donnée non homologuée par le C.H.N.) du 13 au 24 mars au lac de Grand-Lieu/Saint-Lumine-de-Coutais (44) et un mâle immature (donnée homologuée par le C.H.N.) du 13 au 21 avril au même endroit.

1 mâle le 17 avril sur la vasière de Coativoric/Rosnoën (29).

CANARD SIFFLEUR x CANARD A FRONT BLANC *Anas strepera* * *Anas americana*

1 possible le 28 novembre au lac du Drennec/Sizun (29).

CANARD CHIPEAU *Anas strepera*.

Les premiers retours sont notés le 20 septembre à l'étang de Careil/Iffendic (35) avec 2 oiseaux.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
18	1	134	4	994	1 151

La Bretagne accueille 7% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) :	700
- la Loire amont (44) :	96
- la presqu'île guérandaise (44) :	71
- la rade de Brest (29) :	59

Seuil d'importance internationale (180) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (124) : 0 site.

Reproduction : au moins 1 couple a niché sur l'étang de Trunvel/Tréogat (29) où 2 couples paradent le 9 mai.

La population de la baie d'Audierne (29) est estimée à 3-4 couples.

4 adultes accompagnés de 3 jeunes sont notés le 27 juin en Brière (44). Des oiseaux sont également notés au lac de Grand-Lieu en période de reproduction.

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*.

Les deux premiers oiseaux sont de retour le 8 août à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
935	195	2 469	1 780	16 120	21 499

Avec 21 499 oiseaux, contre 20 131 en 1998, l'effectif régional représente toujours 24% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- la Loire aval (44) :	8 790
- le lac de Grand-Lieu (44) :	2 500
- la presqu'île guérandaise (44) :	2 307
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	2 000
- la Loire amont (44) :	1 618
- le golfe du Morbihan (56) :	1 420
- la rade de Brest (29) :	1 071

Seuil d'importance internationale (4 000) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (732) : 7 sites.

L'espèce est notée du 3 avril au 16 juillet sur le site de Careil/Iffendic (35), sans preuve de reproduction. Elle est également présente sur plusieurs sites de Loire-Atlantique, en Brière et à Petit-Mars.

SARCELLE A AILES VERTES *Anas carolinensis*.

1 mâle de cette espèce est observé du 22 octobre au 24 février à l'étang du Moulin Neuf/Plounéour-Lanvern (29).

SARCELLE A COLIER *Callonetta leucophrys*.

Deux données concernant cette espèce échappée de captivité : 1 mâle du 15 au 22 août à l'étang du Pont/Kerlouan (29) et 1 le 5 septembre à l'étang de Ty Colo/Saint Renan (29).

SARCELLE A AILES BLEUE *Anas discors*.

1 mâle le 3 mars au lac de Grand-Lieu (44).

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*.

Des rassemblements postnuptiaux importants sont notés comme d'habitude : 1 200 le 19 août sur l'étang de Clégreuc/Vay (44), 2 000 le 26 dans la réserve de chasse de la baie du Mont-Saint-Michel (35), 1 420 le 6 septembre en baie de Goulven (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
11 540	1 116	3 369	2 999	9 661	28 685

Avec 14% de l'effectif national, cette espèce est en augmentation par rapport à 1998 (26 002 ind.). Cette tendance se dessine également au niveau national.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 4 550
- le lac de Grand-Lieu (44) : 3 500
- la Loire aval (44) : 2 405
- le golfe du Morbihan (56) : 1 918
- l'estuaire de la Loire (44) : 1 231

Seuil d'importance internationale (20 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (2 000) : 3 sites.

Reproduction : les premières familles sont signalées en mars.

CANARD PILET *Anas acuta*.

Les premiers retours sont observés le 8 août à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (35) et le 17 septembre à Pissaison/Hillion (22).

650 oiseaux sont le 26 novembre au Passage/Saint Armel (56).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
124	259	151	1 471	1 553	3 558

L'effectif breton, qui représente 19% de l'effectif national, est en hausse par rapport à 1998 (2 696 ind.).

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	821
- la Loire aval (44) :	749
- la baie de Vilaine (56) :	650
- le lac de Grand-Lieu (44) :	310
- la Loire amont (44) :	250
- la presqu'île guérandaise (44) :	238
- Yffiniac-Morieux (22) :	230

Seuil d'importance internationale (600) : 3 sites.

Seuil d'importance nationale (130) : 4 sites.

La distribution hivernale de ce canard demeure très méridionale dans notre région.

Plus d'un millier d'oiseaux est présent le 23 janvier en baie de Vilaine.

Aucune preuve de reproduction n'est apportée cette année, mais 2 mâles et 2 femelles sont notés les 2 et 22 mai en Brière (44), où l'espèce s'est reproduite en 1997, et 2 mâles et une femelle sont présents le 10 juin au lac de Grand-Lieu.

PILET DES BAHAMAS *Anas bahamensis*.

1, échappé de captivité, est le 19 juin à Trunvel/Tréogat (29).

SARCELLE D'ETE *Anas querquedula*.

6 sont notés le 14 août à la station de lagunage de Pommeret (22). Les 2 derniers oiseaux sont observés le 23 octobre à Petit-Mars (44).

Les premiers retours sont notés en février : 1 couple le 17 à Fégréac (44).

Reproduction : aucun indice ne provient de la baie d'Audierne (29). Pendant la période, des oiseaux sont observés sur l'étang de Careil/Iffendic (35), au lac de Grand-Lieu (44) et à Petit-Mars.

5 juvéniles volants sont notés le 14 juillet à Anetz (44).

CANARD SOUCHET *Anas clypeata*.

Le passage débute fin juillet en Ile-et-Vilaine, mais ne devient vraiment sensible qu'à la mi-septembre.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
357	62	139	234	5 906	6 698

Avec 34% de l'effectif national, on assiste à une nette augmentation des effectifs par rapport à 1998 (4 542 ind.). La Loire-Atlantique accueille l'essentiel des ces oiseaux.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 3 800
- la presqu'île guérandaise (44) : 1 433
- la Loire aval (44) : 455

Seuil d'importance internationale (400) : 3 sites.

Seuil d'importance nationale (230) : 0 site.

Le passage postnuptial culmine fin mars au lac de Grand-Lieu (44) avec 7 300 oiseaux.

Reproduction : en Loire-Atlantique, une trentaine de sites accueille des nicheurs potentiels. 1 nid avec 14 œufs est découvert le 2 mai au marais de Donges et 5 juvéniles sont observés le 15 juin sur les marais de Petit-Mars.

En Ille-et-Vilaine, 3 sites sont fréquentés par l'espèce sans qu'aucun indice de reproduction ne soit recueilli. Pas de preuve non plus en Baie d'Audierne (29), malgré la présence de 2 couples le 16 mai.

Les premiers retours sont notés le 5 juillet avec 2 oiseaux à Bout de Ville/Langueux (22).

NETTE ROUSSE *Netta rufina*.

Une femelle le 3 janvier en plaine de Mazerolles (44), 1 femelle le 14 au lac de Grand-Lieu (44), 1 mâle le 16 mai en Brière (44) et 1 mâle et 1 femelle le 11 juillet aux Moutiers-en-Retz (44).

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*.

Les premiers oiseaux sont notés le 26 août à Lannéon/Lanrivoaré (29) et le 5 septembre à l'étang du Relecq-Kerhuon (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
2 113	130	172	244	5 957	8 616

Les chiffres sont très supérieurs à ceux de 1998 (3 739 ind.). Ils représentent plus de 10% des effectifs nationaux.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 4 600
- le barrage de la Chèze/Saint-Thurial (35) : 895
- la Loire amont (44) : 640
- les étangs du Nord de la Loire-Atlantique (44) : 498
- l'étang de Paintourteau/Erbrée(44) : 260

Seuil d'importance internationale (3 500) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (820) : 1 site.

Reproduction : 4 nichées sont signalées en Loire-Atlantique : 4 juvéniles le 29 mai à Châteaubriant, 2 nichées le 15 juin à Petit-Mars, 7 juvéniles le 9 juillet sur le domaine du Lac à Châteaubriant.

Par ailleurs, des oiseaux sont notés en période de reproduction en Ille-et-Vilaine et en baie d'Audierne (29).

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca*.

1 le 30 novembre à Trunvel/Tréogat (29) et 1 femelle les 6, 15 et 17 janvier à Grand-Lieu (44).

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
352	1	385	230	580	1 548

Avec moins de 3% des effectifs nationaux et un chiffre inférieur à celui de l'an dernier (1 656 ind.), la Bretagne ne joue qu'un rôle marginal dans l'hivernage de cette espèce.

Les principaux sites sont :

- le lac de Grand-Lieu (44) : 380
- la rade de Brest (29) : 274

Seuil d'importance internationale (10 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (672) : 0 site.

Reproduction : trois sites d'Ille-et-Vilaine sont fréquentés par l'espèce : les étangs de Châtillon-en-Vendelais, de Paintourteau/Erbrée, mais surtout celui de Careil/Iffendic où 12 oiseaux sont régulièrement observés et 6 familles avec poussins sont observées à partir du 14 juin.

L'espèce estive à l'étang du Relecq-Kerhuon (29).

FULIGULE A BEC CERCLE *Aythya collaris*.

1 mâle le 28 avril à l'étang de Gourveaux/Saint-Gilles-Vieux-Marché (22).

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
1	0	7	1 581	252	1 841

Les effectifs augmentent par rapport à 1998 (1 103 ind.). Ils représentent plus de 90% des effectifs nationaux. La quasi-totalité des oiseaux se concentre sur deux sites : la baie de Vilaine (56) (1 581 ind.) et la baie de Bourgneuf (44) (250 ind.).

Seuil d'importance internationale (3 100) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 2 sites.

EIDER A DUVET *Somateria mollissima*.

2 femelles le 23 août aux grèves de Vauglin/Planguenoual (22), 30 le 21 novembre en baie de Douarnenez (29), 110 le 2 décembre à la pointe du Roselier/Plérin (22).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
4	1	5	29	176	215

Avec 9% de l'effectif national et des chiffres particulièrement bas par rapport à 1998 (600 ind.), l'année 1999 ne restera pas dans les annales.

Le principal site est :

- la presqu'île guérandaise (44) 176

Seuil d'importance internationale (20 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 1 site.

Reproduction : le seul indice provient de Loire-Atlantique, et plus précisément des îlots de la baie de La Baule (44) où l'espèce est présente jusqu'en juillet.

HARELDE BOREALE *Clangula hyemalis*.

1 mâle le 18 octobre à Pern/Ouessant (29), 1 du 27 au 29 au Stiff/Ouessant, 1 femelle/imm. le 3 décembre à Nérizelec/Tréogat (29), 1 femelle/imm. le 5 à Saint-Aignan-Grand-Lieu (44), 2 du 21 décembre au 27 mars au Drennec/Sizun (29).

En Loire-Atlantique, huit données sont collectées en janvier : les 15 et 30 à Grand-Lieu et du 4 au 25 février entre La Baule et le Pouliguen. 1 en baie de Vilaine (56) pendant les comptages de la mi-janvier. 1 les 2 et 3 avril, puis le 12 juin aux Moutiers-en-Retz (44).

1 femelle est à l'étang du Fret/Crozon (29) le 20 février.

MACREUSE NOIRE *Melanitta nigra*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
5 800	748	516	489	264	7 817

Les effectifs se rapprochent de ceux de 1997 (7 828 ind.) et représentent plus de 20% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 5 800
- la baie de Douarnenez (29) : 462
- la baie de Quiberon (56) : 450
- Yffiniac-Morieux (22) : 400

Seuil d'importance internationale (16 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (500) : 1 site.

MACREUSE A LUNETTES *Melanitta perspicillata*.

1 oiseau de premier automne est présent du 23 octobre au 3 novembre à Ouessant (29).

MACREUSE BRUNE *Melanitta fusca*.

Presque toutes les données proviennent des Côtes-d'Armor : 2 le 2 novembre en baie de Saint-Brieuc et 1 le 22 au Lédano/Lézardrieux ; à la mi-janvier 3 sur la Rance et 1 au Lédano.

Ailleurs, 1 le 20 mars à la pointe de Tréfeuntec/Plonévez-Porzay (29).

Le bilan de la période est d'une rare indigence.

GARROT A OEIL D'OR *Bucephala clangula*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
64	58	18	770	24	934

Les effectifs se rapprochent de ceux de 1997 (923 ind.) et doublent par rapport à ceux de 1998 (442 ind.). Ils représentent 32% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 705
- la rivière d'Etel (56) : 63
- la Rance (22-35) : 55

Seuil d'importance internationale (3000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (30) : 3 sites.

HARLE PIETTE *Mergus albellus*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
1	0	1	1	7	10

Seul le lac de Grand-Lieu (44) atteint le seuil d'importance nationale avec 7 oiseaux pour une espèce qui reste confidentielle dans notre région.

Seuil d'importance internationale (25 000) : 0 site.

Seuil d'importance nationale (5) : 1 site.

HARLE HUPPE *Mergus serrator*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29	56	44	Bretagne
80	159	1 106	1 729	59	3 133

La Bretagne accueille 66% des hivernants français, retrouvant ainsi les chiffres de 1997 (3 100 ind.).

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 1 530
- la rade de Brest (29) : 870
- la presqu'île de Rhuys (56) : 90
- la baie de Morlaix & Penzé (29) : 80
- la presqu'île guérandaise (44) : 56
- la Rance maritime (22-35) : 55

Seuil d'importance internationale (1 250) : 1 site.

Seuil d'importance nationale (42) : 6 sites.

Le golfe du Morbihan et la rade de Brest accueillent à eux deux plus de 50% des effectifs nationaux.

HARLE BIEVRE *Mergus merganser*.

Les 2 premiers sont observés le 23 novembre en plaine de Taden (22).

2 le 12 décembre au pont de Klévigan/Le Bodéo (22), jusqu'à 8 sur le Yeun Elez (29) entre le 13 décembre et le 10 janvier, 1 les 1er et 3 janvier sur le réservoir de la Cantache/Vitré (35), 1 le 15 sur l'étang du Pas du Houx/Paimpont (35), 2 du 17 janvier au 14 février à l'étang du Moulin Neuf/Plounéour-Lanvern (29), 1 femelle le 29 janvier et le 24 février à l'étang de Gourveaux/Saint-Gilles-Vieux-Marché (22), 2 le 14 février à Lannéon/Lanrivouré (29), 1 le 8 mars à l'étang du Guic/Guerlesquin (29) et 4 femelles le 27 mars sur le Yeun Elez.

ERISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis*.

2 le 5 septembre et 1 femelle le 9 novembre à Trunvel/Tréogat (29)

Un maximum de 82 oiseaux est noté le 4 février au lac de Grand-Lieu (44).

Reproduction : 5 à 9 couples nicheurs sont recensés sur le lac de Grand-Lieu, 5 nichées produisant 26 poussins.

BONDREE APIVORE *Pernis apivorus*.

Trois preuves de reproduction sont obtenues en août : deux transports de couvains sont notés le 4, à Cardroc (35), et le 14 en forêt de Coat an Noz/Belle-Isle-en-Terre (22) alors qu'un juvénile appelle le 26 au bois de Conveau/Gourin (56).

Les sites de reproduction sont désertés dès le 1^{er} septembre, la migration, qui a débuté en août, se poursuivant jusqu'au 19 octobre.

Au printemps, la première est observée le 14 avril à Vertou (44), pratiquement un mois avant le rush de la mi-mai.

Un oiseau transporte des matériaux le 27 mai en forêt de Coat an Noz.

ELANION BLANC *Elanus caeruleus*.

L'adulte de Saint-Cyr-en-Retz/Bourgneuf-en-Retz (44), présent depuis le 13 mai, stationne jusqu'au 2 août 1998.

MILAN NOIR *Milvus migrans*.

L'espèce disparaît rapidement au cours de l'été, ne laissant que quelques attardés après la fin août : 1 le 12 septembre à Saint Jacques/Treméven (22), 1 le 14 à Campénéac (56), 1 le 23 à Ancenis (44).

Trois individus sont observés en hiver : 1 le 29 décembre à Corseul (22), 1 à la mi-janvier dans les marais de Vue et de l'Achenau (44) et 1 le 29 janvier en Brière (44).

Le premier est de retour le 21 février à l'étang de Saint Jean/Locoal-Mendon (56).

20 le 27 avril au marais de Petit-Mars (44) ; 9 volent vers le Sud le 2 mai au-dessus du bourg d'Etel (56) ; toujours le 2 mai, 15 sont sur la décharge de Cuneix/Saint-Nazaire (44) (puis 23 le 4 juin) ; 20 le 4 juillet au bois de la Guerre/Ancenis (44).

En période de reproduction, le Milan noir est observé principalement en Loire-Atlantique et sur le littoral morbihannais à l'Est de la rade de Lorient. Ailleurs, on note : 1 le 28 avril au Grand Loch/Guidel (56), 1 le même jour à Hoëdic (56), 1 le 10 mai à Cesson-Sévigné (35), 1 et les 15 et 16 dans le marais de Gannedel/La Chapelle-de-Brain (35), 3 les 25 et 26 juin (reproduction locale ?) à Ercé-en-Lamée (35). Plus intéressantes encore sont les trois observations d'isolés recueillies dans l'extrême Sud-Est du Finistère, sur les communes de Quimperlé et de Rédéné, entre le 19 juin et le 3 juillet.

1 est au nid le 11 juin à la lande du Matz/Sarzeau (56).

MILAN ROYAL *Milvus milvus*.

Comme d'habitude les contacts sont essentiellement automnaux : 1 le 19 octobre à Sein (29), 1 le 1^{er} novembre aux Quatre Salines/Roz-sur-Couesnon (35), 1 le 3 à Pommeret (22), 1 le 21 sur l'île Tilic/Saint-Pierre-Quiberon (56), 1 le 22 au Tour-du-Parc (56), 1 le 10 décembre sur les herbues de la baie du Mont-Saint-Michel (35), 1 le 11 au port de commerce/Brest (29), 1 le 12 à Pissaison/Hillion (22) et 1 le 13 en baie de Morlaix (29).

2 ou 3 oiseaux en hiver en Loire-Atlantique : 1 fait un hivernage complet à Herbignac où 2 sont présents le 15 février, l'autre aurait été observé dans le marais de la Boulaie.

1 le 24 mars en Brière (44).

PYGARGUE A QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla*.

1 juvénile est noté le 30 novembre en baie d'Audierne (29), sur les communes de Plozévet et de Plovan ; 1 1er hiver séjourne du 18 décembre au 18 mars au lac de Grand-Lieu (44).

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus*.

Deux données sont obtenues en août 1998 : 1 le 6 au Massereau/Frossay (44) et 1 le 23 à la Montagne/Nantes (44).

Deux données non circonstanciées sont obtenues en Loire-Atlantique en 1999.

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus*.

Les recensements hivernaux donnent 22-25 individus en baie d'Audierne (29) le 27 décembre et 543 individus en Loire-Atlantique (214 en Brière et 200 à Grand-Lieu) à la mi-janvier.

Si un vol nuptial est détecté dès le 24 janvier à Kerminihy/Erdeven (56), les premières parades sont notées le 13 mars à Kerzine/Plouhinec (56). Les premiers transports de matériaux datent du 18 mars à Trunvel/Tréogat (29) et en Brière. Le premier transport de proie est du 21 avril à Ménéham/Kerlouan (29) et le premier passage de proie du 29 avril à Hoëdic (56). Les premiers vols sont du 22 juin à Trignac (44).

Peu de recensements complets ont été effectués au printemps : 10 couples, dont 4 installés dans des landes sèches, à Ouessant (29), 1 couple dans l'archipel de Molène (dans un roncier de Trielen) et 5 couples à Trunvel.

Une femelle, qui attaque des canards le 15 juillet au Venec/Brennilis (29), témoigne d'une possible reproduction dans les Monts d'Arrée, secteur où la reproduction semble sporadique.

BUSARD SAINT-MARTIN *Circus cyaneus*.

11 sont le 7 novembre à Boderharff/Le Tour-du-Parc (56). A Ouessant (29), 4 ou 5 individus passent du 19 au 27 novembre ; sur cette île, 1 oiseau hiverne.

Le plus gros dortoir hivernal est signalé le 19 décembre à Castel Ruphel/Saint-Goazec (29) avec 10 ou 11 individus.

A Ouessant encore : 2 passent entre le 1^{er} avril et le 19 mai et 1 immature est observé les 2 et 5 juillet.

En période de reproduction, l'espèce est notée sur les communes suivantes : Bains-sur-Oust, Guipry, Iffendic (35), Lanfains, Lanrodec, Lohuec, Maël-Pestivien, Plourac'h, Saint-Bihy, Saint-Nicodème, Saint-Servais (22), Berrien, Botmeur, Hanvec, La Feuillée, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Loqueffret, Plounéour-Ménez, Scrignac, Sizun (29), Landaul, Languidic, Merlevenez, Saint-Jean-Brévelay, Saint-Marcel et Sérent (56).

20 couples élevant 26 jeunes ont été dénombrés dans le Morbihan, alors que dans le Finistère l'espèce reste absente des Montagnes Noires. Dans les Monts d'Arrée (29), 8 couples, au minimum, sont découverts. Il n'y a toujours aucune preuve de reproduction pour les Côtes-d'Armor.

BUSARD CENDRE *Circus pygargus*.

Trois données sont obtenues en fin d'été 1998 : 1 transport de proie à Brasparts (29) le 4 août, 1 juvénile sur son site de reproduction à Laz (29) le 27 et 1 femelle au Grand Loch/Guidel (56) le 19 septembre.

Le premier retour est noté le 15 avril dans les Monts d'Arrée.

En période de reproduction, l'espèce est contactée sur les communes suivantes : Plévin (22), Berrien, La Feuillée, Laz, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plounéour-Ménez, Saint-Goazec, Sizun, Scrignac (29), Gourin, Landaul, Sérent (56), Couffé, Donges et Fresnay-en-Retz et Puceul.(44).

Au plan quantitatif, on note : 1 couple dans les Côtes-d'Armor (1 juvénile), 6+ couples dans les Monts d'Arrée (29) dont 1 avec femelle mélanique, 5 couples dans les Montagnes Noires (29-56) (8 juvéniles) et 2 couples dans le Morbihan (5 juvéniles).

Des indices de déclin inquiétants sont relevés : pas de reproduction au Cragou/Le Cloître-Saint-Thégonnec et dans le massif du Menez Hom (29), deux secteurs traditionnels.

AUTOUR DES PALOMBES *Accipiter gentilis*.

L'individu observé au Menez Kermez/Laz (29) le 27 août a de bonnes chances de ne pas venir de très loin, du secteur quimpérois (29), de l'Ouest morbihannais ou de plus près encore ?

Le 6 octobre deux individus isolés sont observés dans le Nord de l'Ille-et-Vilaine, à Baguer-Morvan et à Chauvigné.

Deux individus sont contactés en hiver : 1 les 27 et 28 février au Grand Loch/Guidel (56) et l'autre le 19 mars en lisière de la forêt de Beffou (22). Si le premier appartenait probablement à la population locale, le second était en déplacement orienté vers le Nord-Est et ne niche apparemment pas dans le secteur.

Quatre données printanières sont obtenues dans le Morbihan, en forêt de Lanouée et sur la commune de Landaul. Dans ce département, les données suggèrent une aire de reproduction plus vaste que ce qui était précédemment connu.

En Loire-Atlantique, le couple de la Chevrolière produit des jeunes qui sont volants à proximité de l'aire le 10 juillet. D'autres contacts sont obtenus en 1999 sur Montbert, Lusanger et Petit-Mars.

EPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*.

Sur les îles le passage est noté de fin octobre à la première semaine de novembre et 1 est présent à Hoëdic (56) le 2 janvier.

1 couple niche à Ouessant (29) au printemps 1999.

4 couples sont dénombrés sur les 625 hectares de la forêt du Cranou (29).

BUSE VARIABLE *Buteo buteo*.

Des regroupements postnuptiaux sont relevés çà et là à la mi-août, maximum 9 le 14 à la Villeneuve/Bignan (56).

1 s'attaque à une Poule d'eau *Gallinula chloropus* le 30 novembre à l'étang de Careil/Iffendic (35).

Deux recensements sont menés sur des massifs forestiers de taille moyenne : 3 ou 4 couples sur les 795 hectares des forêts de Coat an Noz & Coat an Hay (22) et 4 couples sur les 625 hectares de la forêt du Cranou (29).

L'espèce est d'observation commune dans les vallées débouchant sur la baie d'Audierne (29), signe évident de sa progression dans cette région où elle était rare, il y a une vingtaine d'années encore.

AIGLE BOTTE *Hieraaetus pennatus*.

L'espèce s'est reproduite selon toute vraisemblance dans le Sud-Finistère en 1999. Il s'agirait d'une première pour la Bretagne. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les auteurs de cette découverte rédigent une note circonstanciée !

BALBUZARD PECHEUR *Pandion haliaetus*.

Le premier migrateur est noté le 3 août en baie de Beaussais-Trégon (22), mais les mouvements ne deviennent réguliers qu'à partir du 19 août et s'étalent jusqu'au 3 octobre.

Par la suite, à l'exception d'un individu le 2 novembre entre Guidel et Ploemeur (56), les données ne concernent qu'un ou deux hivernants présents dans le fond de la rade de Brest (29) du 18 octobre au 13 mars.

Au printemps, 2 le 4 avril à Petit-Mars (44), 1 le 12 mai à Bisconte/Plouhinec (56) et 1 le 15 au cap d'Erquy (22). Trois autres données, non circonstanciées, concernent la Loire-Atlantique.

FAUCON CRECERELLE *Falco tinnunculus*.

Une famille est encore découverte le 26 août à Gétigné (44).

Sur les îles, les maxima sont notés le 19 septembre à Sein (29), avec 3 individus, et le 1^{er} octobre à Ouessant (29), avec 12 individus.

Lors des recensements de la mi-janvier, 68 oiseaux sont dénombrés sur les zones humides de la Loire-Atlantique dont 37 dans les marais de Machecoul et de Bourgneuf.

Deux nichoirs fixés sous des plates-formes supportant des nids de Cigognes blanches *Ciconia ciconia* sont occupés en Loire-Atlantique.

FAUCON KOBEZ *Falco vespertinus*.

Deux oiseaux sont contactés au début de l'automne : 1 immature à Tronoën/Saint-Jean-Trolimon (29) le 21 septembre et 1 mâle à Vertou (44) le 24.

1 jeune mâle est observé le 31 mai à Trielen/archipel de Molène (29).

FAUCON EMERILLON *Falco colombarius*.

Les premiers migrants sont notés le 18 septembre en baie d'Audierne (29), le 20 en baie du Mont-Saint-Michel (35) et le 21 à Ouessant (29). Le passage est particulièrement fourni du début octobre au début novembre avec, en particulier, 6 à 8 individus sur Ouessant le 19 octobre.

Passée la mi-novembre, l'espèce est essentiellement notée sur des sites d'hivernage et un dortoir est découvert dans les Montagnes Noires à Saint-Goazec (29) (5+ le 11 novembre). On notera encore 3 hivernants à Ouessant et 2+ en baie d'Audierne.

Les derniers hivernants quittent la région fin mars début avril. Un passage sensible est encore détecté en avril, le dernier étant à Ouessant le 3 mai.

FAUCON HOBREAU *Falco subbuteo*.

La fin de saison 1998 est marquée par l'envol de familles au bois de Quercy/Saint-Bihy, en forêt de Coat an Noz/Belle-Isle-en-Terre, en forêt de Beffou/Loguivy-Plougras (22), à Rosampoul/Plougonven, en forêt du Cranou/Hanvec, à Brug Du/Laz (29), à Er Pondic/Landaul (56) et à Couffé (44).

La famille du Cranou déserte le site le 28 septembre, au moment où le passage atteint son maximum.

En octobre, l'espèce est notée à quatre reprises, et pour la dernière fois le 22, à Ouessant (29).

Un oiseau hâtif est observé au Vivier-sur-Mer (35) les 30 mars et 5 avril. Les retours suivants interviennent à partir de la mi-avril. On notera les 50 individus en chasse au marais de Petit-Mars (44) le 29 avril.

L'espèce est à nouveau très bien notée lors du début de la saison de reproduction 1999, en particulier dans le Finistère, où l'évolution positive et récente du statut de ce rapace amène les observateurs à être vigilants. En revanche, en Brière (44), l'année aurait été mauvaise pour l'espèce.

FAUCON PELERIN *Falco peregrinus*.

Il devient difficile de mettre en évidence les mouvements de cette espèce dont le statut évolue dans notre région, deux couples ont niché en 1998, en presqu'île de Crozon (29) et à Belle-Ile (56), et d'autres se cantonnent. La conséquence est une présence permanente de l'espèce sans que l'origine des individus puisse facilement être mise en évidence.

Les premiers contacts sont notés le 19 juillet en baie du Mont-Saint-Michel (35), mais il faut attendre la mi-août pour que d'autres contacts soient obtenus sur des sites d'hivernage sans que l'on soit sûr que ce soit les mêmes oiseaux qui stationneront ensuite, même si, dans un certain nombre de cas, cela soit probable.

Le passage est détecté à Ouessant (29) entre le 9 septembre et le mois de novembre avec un maximum de 6 ou 7 individus le 19 octobre.

Le simple décompte des données transmises donne un minimum de 20 hivernants en Bretagne, mais la réalité doit être supérieure d'autant que l'espèce fréquente des sites intérieurs, en carrière notamment, où sa découverte est plus aléatoire.

Les départs sont nets en mars et jusqu'à la mi-avril, ne laissant ensuite que des oiseaux sur des sites potentiels de reproduction, à l'exception de ce mâle adulte en baie d'Audierne (29) le 16 mai.

Deux couples tentent une reproduction comme l'an passé : 3 juvéniles s'envolent vers le 30 mai du site « historique » de la presqu'île de Crozon alors que le couple de Belle-Ile échoue.

PERDRIX ROUGE *Alectoris rufa*.

Si l'espèce peut être contactée en tout temps et en tout lieu, lâchers aidant, la reproduction n'est prouvée qu'en Loire-Atlantique avec encore une famille à Rougé le 1^{er} septembre.

PERDRIX GRISE *Perdix perdix*.

Il n'y a aucune preuve de reproduction pour cette espèce.

CAILLE DES BLES *Coturnix coturnix*.

La présence de cette espèce reste assez confidentielle.

Quelques contacts sont obtenus entre le 28 juillet et le 2 novembre avec, notamment, des données tardives sur les sites suivants : 1 les 10 et 11 octobre à Ouessant (29) (données reprises par erreur dans la synthèse précédente), 1 le 15 à Brignogan (29) et 1 le 2 novembre au Rheu (35).

Le premier chanteur est noté le 4 mai à Couffé (44). La Caille est ensuite notée à Ercé-en-Lamée, La Bosse-de-Bretagne, Rennes (35), Lanfains, Languéan (22), Saint-Thégonnec, Tréguennec (29) Saint-Marcel (56) et Pontchâteau (44).

La donnée rennaise, obtenue de nuit le 2 juin, concerne un chanteur en vol !

FAISAN DE COLCHIDE *Phasianus colchicus*.

R.A.S..

RALE D'EAU *Rallus aquaticus*.

Les mouvements postnuptiaux sont entamés alors que la reproduction n'est pas encore achevée dans notre région : 1 à Hoëdic (56) le 17 juillet, premiers à Ouessant (29) le 13 août alors que des poussins sont encore découverts à Trunvel/Tréogat (29) le 6 août. Au cours de l'été 1998, la reproduction est prouvée sur d'autres sites, à Ambon et Plouhinec (56).

Le dernier hivernant est noté à Ouessant le 8 avril.

Un nid est en construction le 23 mars à Trunvel. Sur ce site, deux pontes sont découvertes les 16 avril (8 œufs) et 19 mai (9 œufs).

Au printemps, un couple est noté sur l'île de Balaneg/archipel de Molène (29) mais il ne semble pas avoir élevé de jeunes.

Des familles sont observées à Paimpol (22), Ambon et Larmor-Baden (56).

MARQUETTE PONCTUEE *Porzana porzana*.

6 individus sont dénombrés à Trunvel/Tréogat (29) entre le 9 août et le 19 octobre.

L'espèce hiverne cette année encore au marais de Petit-Mars (44) : 1 les 23 et 24 décembre.

Le premier contact printanier est obtenu le 14 mars à Besné (44).

Une enquête spécifique a été menée au cours du printemps 1999 en Loire-Atlantique essentiellement (J.L. DOURIN, 2003). Les résultats dépassent tout ce qui était connu jusqu'à présent pour ce département majeur au plan français pour cette espèce. Nous engageons nos lecteurs à étudier l'article de synthèse qui précise, entre autres, la méthodologie retenue.

Localités	Département	Nombre de contacts
Grande Brière	44	10
Marais de la Boulaie, de Donges et de Pontchâteau	44	13-14
Marais de Mazerolles	44	1
Marais de Saint-Mars et de Petit-Mars	44	1
Marais de Couëron	44	1
Marais de Goulaine	44	4-6
Grand-Lieu et environs	44	1
Marais de Redon	44	1
Marais de Grée	44	4
Marais de Gannedel	35	2-3
Total		38-42

La plupart des contacts sont des chants (33-37 sur 38-42).

RALE DES GENETS *Crex crex*.

Le premier contact est obtenu le 30 avril dans la prairie de Mauves/Nantes (44). Le lendemain, 1 est à l'île Grande/Pleumeur-Bodou (22), site très inhabituel.

Plus tard, l'espèce n'est contactée qu'à Ancenis, dans le marais de Couëron et sur une île à Thouaré-sur-Loire (44).

GALLINULE POULE-D'EAU *Gallinula chloropus*.

La dernière famille est notée le 3 septembre à Casson (44).

1 migrateur à Ouessant (29) le 23 septembre.

Quelques recensements intéressants sont effectués en automne et en hiver : 26 sur un parcours d'un kilomètre le 6 octobre au Palais (56), 534+ à la mi-janvier en Loire-Atlantique, 24 le 16 février à Chantoiseau/Saint-Hélen (22).

Les (petites) prairies humides des Palujous à Cléder (29) accueillent une population importante au printemps : 35-40 y sont dénombrés le 10 avril.

Le premier poussin est observé à Saint-Nazaire (44) le 8 avril.

FOULQUE MACROULE *Fulica atra*.

L'espèce se disperse très rapidement, comme l'indique, notamment, le cycle de présence sur Ouessant (29), du 2 juillet 1998 au 2 février 1999. Les effectifs s'accroissent rapidement en juillet puis en août.

Recensement janvier 1999.

35	22	29	56	44	Bretagne
2 956	1 168	2 277	6 780	11 689	24 870

La hausse des effectifs est nette par rapport à l'an passé (18 870 ind.). La Bretagne accueille 11,65% des 213 000 oiseaux présents en France au cours de l'hiver. On retiendra que les totaux nationaux et régionaux atteignent des niveaux records.

Les sites principaux sont :

- Grand-Lieu (44) :	5 000
- le golfe du Morbihan (56) :	3 080
- la rivière d'Étel (56) :	1 475
- la rade de Lorient (56) :	1 440
- le Massereau (44) :	928
- la Grande Brière (44) :	900
- l'Odét (29) :	780
- les Baracons (44) :	740
- le marais de Machecoul (44) :	601
- la Rance (22-35) :	542
- la rade de Brest (29) :	537

La première ponte est découverte le 1^{er} mars en Brière et le premier poussin le 23 mars à Saint-Julien-de-Concelles (44).

Les premiers regroupements sont notés en juin.

HUITRIER PIE *Haematopus ostralegus*.

Le passage d'automne est plus marqué à partir de fin août, avec notamment 1 650 le 20 août à Bout de Ville/Languieux (22), 330 le 5 septembre à Bétahon/ Ambon (56) et 320 le 12 à Assérac (44).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
9 550	3 111	2 071	1 013	1 757	3 581	22 083

Les effectifs sont très comparables à ceux de l'année précédente (21 196 ind.) et atteignent 43% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 6 085
- la presqu'île guérandaise (44) : 3 057
- Yffiniac (22) : 2 000
- la baie de Morlaix (29) : 1 050

Quelques suivis ont été réalisés : dans l'anse d'Yffiniac notamment avec 2 000 le 15 janvier, 1 880 le 6 mars, 580 le 21, 860 le 3 avril, 350 le 22, 224 le 2 mai, 101 le 12 juin. En baie de La Baule (44), on note aussi 891 le 16 janvier, 500 les 11 et 17 février, 315 le 11 mars, 273 le 17.

Reproduction : dans l'archipel de Molène (29), on dénombre 38 à 41 couples (qui donneront 17-18 jeunes à l'envol) à Béniguet et 81 à 84 couples au minimum sur les autres îles. En Ile-et-Vilaine, 12 à 13 couples se sont reproduits avec un succès inégal. Dans le Morbihan : l'archipel d'Houat, Hoëdic, Belle-Ile et Groix totalisent environ 22 à 25 couples. Dans les Côtes-d'Armor, 2 nids ont été découverts sur l'île Molène/Trébeurden et 1 à la Fauconnière/Fréhel. En revanche, il n'y a aucune reproduction à Dumet (44) pour cause de prédation par le renard *Vulpes vulpes*.

ECHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*.

Les dernières observations sont du 2 septembre : 3 oiseaux à Machecoul (44) et 1 à Guérande (44).

L'hivernage est constaté à Pen Mané/Loctmiquélic (56) : 1 à partir du 4 octobre puis 2 à partir du 9 janvier jusqu'au 15 mars.

Quelques oiseaux sont observés au printemps en dehors de l'aire de nidification : 1 à 3 du 10 avril au 20 juin à l'étang de Careil/Iffendic (35) et 1 le 13 mai à l'enrochement du Légué/Saint-Brieuc (22).

Reproduction : dans le Finistère, en baie d'Audierne, une tentative de reproduction échoue. Dans le Morbihan sur la réserve de Falguérec/Séné, 41 couples donneront 14 jeunes à l'envol ; sur les autres sites de ce département, situés le long du littoral entre Ambon et Gâvres, 51 couples sont recensés pour 45-50 jeunes à l'envol. En Loire-Atlantique, le premier mâle est noté le 13 mars dans le marais guérandais ; à Donges le 30 avril, 73 oiseaux sont présents ; 66 couples sont dénombrés dans les marais guérandais et 21 dans le marais du Mes ; la reproduction est qualifiée de bonne en Brière.

AVOCETTE ELEGANTE *Recurvirostra avosetta*.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
43	0	2	136	2 001	2 544	4 726

Les effectifs sont légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente (4 385 ind.) et atteignent 25% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île de Guérande (44) :	1 866
- la baie de Vilaine (56) :	1 209
- le golfe du Morbihan (56) :	788
- l'estuaire de la Loire (44) :	478

Reproduction :

Morbihan : 175 couples sont recensés sur la réserve de Falguérec/Séné, ils donnent 37 jeunes à l'envol.

Loire-Atlantique : 35 couples nichent sur le marais de Mesquer et 88 dans le marais guérandais

OEDICNEME CRIARD *Burhinus oedicnemus*.

La dernière observation pour 1998 est hâtive : 1 couple à Erdeven (56) le 3 septembre.

En Loire-Atlantique, le premier chanteur est repéré le 12 mars à Vertou alors que 4 autres sont entendus le 27 à Saint-Hilaire-de-Clisson et 1 le 31 à Couffé. Dans le Morbihan, à Erdeven, où 1 à 2 couples nichent, l'espèce réapparaît le 13 mars.

GLAREOLE SP *Glareola sp.*

Un juvénile est observé le 26 juillet au Pouliguen (44).

PETIT GRAVELOT *Charadrius dubius*.

4 sont présents sur leur site de reproduction à Bodonou/Plouzané (29) le 15 août alors que le dernier aux grèves/Langueux (22) le 19 septembre.

Le premier, très hâtif, est noté le 14 février au réservoir de la Cantache/Vitré (35).

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : 1 couple le 7 avril au Vivier-sur-Mer.

Côtes-d'Armor : 1 ou 2 couples produisent au moins 4 jeunes au Légué/Saint-Brieuc.

Finistère : 1 couple le 17 avril à Brest, 1 couple et 4 jeunes le 11 juin au port de Corniguel/Quimper et 8 individus le 12 à Bodonou.

Morbihan : 3 couples sont recensés, 1 produisant 2 jeunes au Rohu/Lanester, 1 à Ambon et 1 sur les étangs de Saint-Marcel.

Loire-Atlantique : 25 à 30 couples sont recensés dans ce département dont une quinzaine sur les bords de la Loire en amont d'Ancenis.

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*.

Le passage d'automne débute en juillet et culmine en août : 1 200 le 13 août à Cherrueix (35), 2 000 le 22 et 1 900 le 23 en baie de Goulven (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
310	1 142	1 750	833	2 865	659	7 559

Les effectifs sont identiques à ceux de l'année précédente (7 752 ind.) et atteignent 69% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) :	880
- la rade de Lorient (56) :	720
- la baie de Goulven (29) :	705
- la baie de Quiberon (56) :	611
- le marais guérandais (44) :	541

35 le 16 mai sur la Loire en amont d'Oudon (44), 30 le 31 sur le marais de Saint-Mars-du-Désert (44) et 16 le 6 juin au sud de la Brière (44).

Reproduction :

Côtes-d'Armor : 2 couples, 1 sur le sillon du Lenn/Louannec et 1 sur l'île Canton/Trébeurden.

Finistère : 9 couples, pour lesquels la première ponte est découverte le 7 mai, sont recensés dans l'archipel de Molène.

Loire-Atlantique : pas de donnée.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU *Charadrius alexandrinus*.

Quelques rassemblements postnuptiaux sont notés : 144 le 1^{er} août à Trunvel/Tréogat (29), 100 le 23 août à Cherrueix (35), 80 le 9 septembre à Trunvel encore.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
2	1	11	3	5	0	22

Les effectifs sont un peu supérieurs à ceux de l'année précédente (16 ind.) et atteignent 8% des effectifs français.

Reproduction :

Ille-et-Vilaine : pas de donnée.

Côtes-d'Armor : pas de donnée de reproduction certaine ou probable.

Finistère-Nord : 3 couples à Kerlouan et 1 en baie de Goulven.

Finistère-Sud : 1 couple à Kervigen/Plomodiern, 1 couple à Tréogat, 7 couples entre Trunvel/Tréogat et Loch ar Stang/Tréguennec, 2 couples à Penmarch, 2 couples à Léchiagat/Tréffiagat et 1 couple à Lesconil/Plobannalec.

Morbihan : 3 couples à Groix, 15 couples sur le littoral de Plouhinec à Erdeven, 3 couples en baie de Quiberon, 1 couple à Sarzeau et 2 couples à Hoëdic.

Loire-Atlantique : un couvreur est noté en presqu'île guérandaise.

PLUVIER GUIGNARD *Charadrius morinellus*.

Plusieurs oiseaux se succèdent à la pointe de la Torche/Plomeur (29) entre le 18 août et le 27 septembre avec, notamment, 3 juvéniles les 5, 26 et 27 septembre ; 1 le 6 septembre à Belle-Ile (56) ; 4 passent entre le 12 et le 30 septembre à Ouessant (29) ; 1 le 17 septembre sur l'île de Sein (29).

1 le 11 avril à la Torche, 3 le 16 mai à Loc'h ar Stang/Saint-Jean-Trolimon (29).

PLUVIER DORE *Pluvialis apricaria*.

Les arrivées ont lieu essentiellement à partir du mois d'octobre avec des maxima de 1 240 le 23 en baie de Goulven (29) et de 465 le 27 à Guégon (56).

Plus tard, on note : 730 le 6 novembre à Guidel (56), 300 le 7 à l'étang de Careil/Iffendic (35), 600 le 28 au Tour-du-Parc (56), 770 le 1^{er} décembre à Guégon (56), 1 360 le 12 en rade de Brest (29), 900 le 5 janvier à Trunvel/Tréogat (29), 500 le 27 à Plovan (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
11	939	3 075	1 550	983	4 252	10 810

Les recensements sont très partiels.

Par la suite, on note, 2 500 le 6 février à Treffendel (35), 5 000 le 7 en baie de Goulven et 400 le 7 mars à Sougéal (35).

PLUVIER BRONZE *Pluvialis dominicana*.

1 juvénile (non homologué par le C.H.N.) le 12 août en Brière (44), 1 juvénile le 18 septembre en baie de Goulven (29) et 1 (non présenté au C.H.N.) le 2 novembre à Ouessant (29).

PLUVIER ARGENTE *Pluvialis squatarola*.

Le passage postnuptial est noté dès le mois de juillet avec 34 oiseaux le 30 à Gâvres (56). Un peu plus tard, on remarque 270 individus le 13 août à la Chapelle Saint Anne/Saint-Broladre (35).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
2 604	718	1 329	753	3 942	781	10 127

Les effectifs sont proches de ceux de l'année précédente (10 768 ind.) et atteignent 44% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 2 580
- le golfe du Morbihan (56) : 2 193
- la rade de Lorient (56) : 930
- la baie d'Audierne (29) : 540
- la baie de Goulven (29) : 505

Le passage prénuptial est peu marqué en avril et mai et il n'y a aucune donnée en juin.

VANNEAU HUPPE *Vanellus vanellus*.

Les premiers rassemblements postnuptiaux sont notés dès le mois de juin. Les premières arrivées significatives sont observées dès le mois de novembre avec, notamment, 1 200 le 10 au réservoir de la Cantache/Vitré (35).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 000	1 371	2 457	4 065	8 116	56 572	75 581

Les principaux sites sont :

- la Loire amont (44) :	11 900
- l'estuaire de la Loire (44) :	6 175
- le golfe du Morbihan (56) :	5 042
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	3 000

L'inventaire est nettement à améliorer dans le Centre-Bretagne où les éléments restent marginaux au regard des effectifs présents. Toutefois, en Ile-et-Vilaine, les suivis des étangs et zones d'hivernage intérieurs permettent d'estimer la population hivernante entre 5 000 et 10 000 oiseaux.

Reproduction :

Ile-et-Vilaine : 8 couples sont cantonnés le 25 mai à Roz-Landrieux. Des parades sont notées à Pleine-Fougères (7 individus) et à Sougéal (20 individus).

Morbihan : 28-33 couples sont dénombrés le long du littoral. Cette espèce a disparu comme nicheur de la réserve de Séné.

Loire-Atlantique : les premières parades et installations se produisent tardivement, à la mi-mars. Le premier poussin est trouvé à Donges le 1er mai.

BECASSEAU MAUBECHE *Calidris canutus*.

Le passage postnuptial est noté de fin juillet à début octobre avec notamment 35 le 27 août au sillon du Talbert/Pleubian (22), 120 le 5 septembre à Bétahon/Ambon (56), 60 le 10 à Corsept (44), 59 le 11 dans la réserve de Séné (56), 100 le 18 en baie de Goulven (29) et 160 le 17 octobre dans le Petit Traict du Croisic (44).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
6 140	2 480	44	83	240	76	9 063

La baisse est sensible par rapport à l'hiver précédent (11 187 ind.). La Bretagne accueille 34% des hivernants français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont St Michel (35) :	6 140
- l'anse d'Yffiniac (22) :	1 900
- la baie de Saint Eflam (22) :	580
- le golfe du Morbihan (56) :	159

Parmi les sites bien suivis, on retiendra l'anse d'Yffiniac : 1 900 oiseaux le 22 janvier, 3 000 le 21 mars, 250 le 3 avril, 115 le 15 et 36 le 1er mai.

216 dont 1 albinos sont le 25 février au Duer/Sarzeau (56), 570 le 5 mars à Saint Eflam et 160 le 9 avril à Pen Bron/La Turballe (44).

Le passage prénuptial est noté jusqu'au 19 juin : 1 à Bourgneuf-en-Retz (44).

BECASSEAU SANDERLING *Calidris alba*.

Le passage postnuptial est noté de fin juillet à octobre : 5 le 16 juillet au sillon du Talbert/Pleubian (22), 1 200 le 23 août en baie de Goulven, 171 le 1^{er} septembre à Pleubian.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
250	471	933	954	666	82	3 356

Les effectifs sont très en retrait par rapport à l'année précédente (6 024 ind.), en partie du fait de la non-prospection du littoral entre Plouescat et Roscoff (29). Du coup, la Bretagne n'accueille plus que 41% de l'effectif hivernant national.

Les principaux sites sont :

- la baie de Quiberon (56) :	540
- la baie de Douarnenez (29) :	444
- la baie de Lannion (22-29) :	430
- la baie de Goulven (29) :	425

A Penthièvre/Saint-Pierre-Quiberon (56), 2 000 sont notés le 1er janvier mais ne sont pas retrouvés deux semaines plus tard.

Le passage prénuptial est bien suivi dans l'anse d'Yffiniac (22) : 85 le 3 avril, 120 le 17, 115 le 1er mai, 45 le 13, 73 le 21, 27 le 29.

BECASSEAU MINUTE *Calidris minutus*.

Le passage postnuptial culmine en août et septembre, l'espèce est contactée à l'intérieur des terres durant cette période : 50 le 8 septembre à Cherruix (35), 28 le 19 à l'enrochement du Légue/Saint-Brieuc (22), 53 le 26 à Hillion (22), 100 le 27 à Tréoupan/Ploudalmézeau (29), 48 le 2 octobre à Hillion.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
36	0	4	0	3	46	89

Les effectifs sont en hausse à l'année précédente (32 ind.), mais ne représentent guère que 8% de l'effectif national.

Les deux sites principaux d'hivernage sont le marais guérandais (44) avec 46 individus et la baie de Mont-Saint-Michel (35) avec 34 individus.

Le passage prénuptial est sensible de mars à mai : maximum 3 le 26 mars à l'enrochement du Légue ; dernier le 31 mai à Saint-Brieuc.

BECASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii*.

1 le 7 septembre en baie de Goulven (29), 1 le 16 au lac de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35).

BECASSEAU DE BONAPARTE *Calidris fuscicollis*.

1 juvénile est découvert le 18 octobre à La Turballe (44).

BECASSEAU D'ALASKA *Calidris mauri*.

1 juvénile séjourne du 20 au 23 septembre à Sissable/Guérande (44). Il s'agit de la première mention pour la Loire-Atlantique.

BECASSEAU TACHETE *Calidris melanotos*.

2 juvéniles le 7 septembre puis 1 du 21 au 24 au lac de Grand-Lieu (44), 1 juvénile les 16 et 17 à l'île de Sein (29), 1 juvénile du 1er au 12 octobre au Moulin Neuf/Plonéour-Lanvern (29).

Plusieurs individus sont notés au printemps : 1 séjourne du 2 au 17 mai au lac de Grand-Lieu et 1 le 18 mai à Goulven (29), néanmoins cette dernière donnée ne semble pas avoir été confirmée, en particulier par le C.H.N..

BECASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*.

Le passage postnuptial est noté dès fin juillet, mais le maximum est atteint en septembre : 28 le 16 septembre à Séné (56), 50 le 18 en baie de Goulven (29), 20 le 24 dans le marais de Guérande (44) et 15 le 2 octobre à Bonabri/Hillion (22).

Le passage prénuptial est observé de fin avril jusqu'au 17 mai et ne concerne que quelques individus.

BECASSEAU VIOLET *Calidris maritima*.

Les premiers retours, assez précoces, sont notés à Ouessant (29) : 6 le 31 juillet, 11 le 13 août, 6 le 23. 1 le 6 septembre à la pointe Saint Gildas/Préfaillies (44).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
75	7	78	117	32	151	460

Les recensements sont partiels.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île de Guérande (44) :	151
- la baie d'Audierne et le littoral sud-bigouden (29) :	87
- la Côte d'Emeraude (35) :	75
- la baie de Goulven (29) :	27
- Ouessant (29) :	25
- la baie de Morlaix (29) :	16

Des oiseaux sont notés en passage prénuptial de mi-avril au 10 juin : 24 le 28 avril à Hoëdic (56). Le passage est bien suivi à Ouessant : 51 le 9 avril, 46 le 15, 32 le 30, 65 le 3 mai, 57 le 6, 57 le 19, 38 le 20, 7 le 6 juin, 1 le 10.

BECASSEAU VARIABLE *Calidris alpina*.

La migration postnuptiale débute mi-juillet et l'installation des hivernants se généralise à partir de novembre. On note : 710 le 22 juillet en baie de Goulven (29) et 500 le 13 août entre la chapelle Sainte Anne/Saint-Broladre et Le Vivier-sur-Mer (35).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
42 695	9 980	20 148	5 905	52 932	17 401	149 061

Les effectifs sont en hausse à l'année précédente (140 280 ind.) et atteignent 46% du total français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	34 650
- le golfe du Morbihan (56) :	30 900
- la presqu'île guérandaise (44) :	11 721
- la rade de Lorient (56) :	6 434
- l'estuaire de la Penzé (29) :	6 200

Le passage prénuptial se déroule de la mi-mars à la mi-juin. Parmi les sites bien suivis, on retiendra, l'anse d'Yffiniac (22) avec 600 le 21 mars, 522 le 3 avril, 130 le 2 mai, 200 le 30, 14 le 12 juin, 55 le 13 juillet.

Ailleurs, le 1^{er} mai, 516 à Kersahu/Gâvres (56) et 216 à Pen Mané/Locmiquélic (56) ; 1 010 le 8 en baie de Goulven ; 200-300 le 16 à Bétahon/Ambon (56).

BECASSEAU ROUSSET *Tryngites subruficollis*.

A Ouessant (29), 1 juvénile du 23 au 24 août et 1 juvénile du 10 au 17 septembre ; en baie d'Audierne (29), 2 individus sont observés entre le 3 et le 21 septembre ; sur Sein (29), 1 juvénile le 6 septembre ; à Erdeven (56), 1 juvénile le 16 septembre.

COMBATTANT VARIE *Philomachus pugnax*.

Le passage postnuptial débute à la mi-juillet et culmine fin août et en septembre : le 18 septembre, 30 individus sont à l'étang du Pont/Kerlouan (29) et 40 (47 le lendemain) en baie de Goulven (29) ; 50 le 26 à Pissosson/Hillion (22).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
50	16	25	20	0	8	119

Les effectifs sont en baisse sensible par rapport à l'année précédente (156 ind.), néanmoins la Bretagne accueille 95% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- le réservoir de la Cantache (35) :	50
- la baie de Goulven (29) :	25
- la baie d'Audierne (29) :	20
- l'anse d'Yffiniac (22) :	16

Dans l'anse d'Yffiniac, un suivi donne : 28 le 25 novembre, 10 le 1^{er} janvier, 43 le 2 février, 17 le 12 mars.

La migration prénuptiale est notée de février à début mai avec un maximum marqué à la mi-avril : 70 le 12 à Petit-Mars (44) et 100 le 16 à Saint-Lumine-de-Coutais (44).

1 arène est découverte à Montoir-de-Bretagne (44) mais sans preuve de reproduction.

Les retours débutent le 27 juin et deviennent évidents dès le début juillet.

BECASSINE SOURDE *Limnocryptes minimus*.

1 à Ouessant (29) le 9 octobre, 1 à Glomel (22) le 3 novembre, 1 à Saint-Brieuc (22) le 7, 1 au Rheu (35) le 12, 2 au Tour-du-Parc (56) le 22, 1 hiverne à Sérent (56) de décembre à janvier, 2 à Grand-Lieu (44) à la mi-janvier, 2 au Moulin Neuf/Plounérin (22) le 17 janvier, 1 à l'étang de Gourveaux/Saint-Gilles-Vieux-Marché (22) le 12 mars, 1 au Légué/Saint-Brieuc le 8 avril.

BECASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*.

Le passage postnuptial est noté dès le 28 juillet. A la mi-octobre, des effectifs atteignant 150 individus sont notés à Careil/Iffendic (35), 125 le 20 novembre en rade de Brest (29), 120 le 28 en baie de Goulven (29), 115 le 10 janvier à Plouézoc'h (29).

835 individus sont dénombrés lors des recensements de la mi-janvier en Loire-Atlantique.

En passage prénuptial, 29 oiseaux sont notés le 7 mars en baie d'Audierne (29) et 30 le 15 à l'étang de Gourveaux/Saint-Gilles-Vieux-Marché (22).

Le 13 juillet, 1 alarme sur un poteau EDF au milieu d'une prairie humide pâturée sur un site connu à Margily/Loqueffret (29).

BECASSIN A LONG BEC *Limnodromus scolopaceus*.

1 juvénile est noté en baie de Goulven (29) du 17 septembre au 2 octobre. Sur le même site, 1 adulte va ensuite séjourner du 9 décembre au 5 mars et ne sera identifié que le 28 février, quand il daignera enfin crier !

BECASSIN A BEC COURT *Limnodromus griseus*.

1 adulte séjourne à Séné (56) du 27 août au 10 octobre. Il s'agit de la première mention pour la France.

BECASSE DES BOIS *Scolopax rusticola*.

Le passage d'automne noté à Ouessant (29) du 5 octobre au 7 décembre. Il y a toujours peu d'observation au regard de l'importance que revêt notre région pour cette espèce en période hivernale. 1 le 8 janvier en centre ville à Vannes (56), 4 le 19 à Sizun (29), 3 le 23 en forêt du Cranou (29), 3 le 13 mars à Careil/Iffendic (35).

La dernière est le 10 avril au Bois Trochu/Le Palais (56).

Il n'y a aucun indice de reproduction.

BARGE A QUEUE NOIRE *Limosa limosa*.

Le passage postnuptial est noté dès la mi-août avec, notamment, en baie du Mont-Saint-Michel (35), 550 le 17 août, 900 le 18 et 1 500 le 26. Ailleurs, on peut noter, entre autres : 120 le 10 septembre à Corsept (44), 55 le 15 en baie de Goulven (29), 260 le 2 octobre à Méan/Saint-Nazaire (44) et 190 le 23 à Saint Colombier/Sarzeau (56).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
965	0	53	55	388	727	2 188

Les effectifs doublent par rapport à l'année précédente (1 054 ind.), ils représentent 23% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 965
- l'estuaire de la Loire (44) : 403
- le golfe du Morbihan (56) : 388
- la presqu'île guérandaise (44) : 300

La migration prénuptiale est notée à partir du début mars avec 105 le 7 mars à Sougéal (35), 240 le 22 en Brière (44). D'autres vagues passent tout au long du printemps : 90 le 29 avril à Etel (56), 90 le 6 mai puis 140 le 21 et 250 le 27 à Montoir-de-Bretagne (44), 200 le 2 juin marais de Petit-Mars (44), 180 le 6 en Brière et 52 le 24 au Duer/Sarzeau (56).

Reproduction : en baie d'Audierne (29), 2 couples sont installés, mais échouent très probablement. 1 couple est également cantonné à Séné, pas de jeune à l'envol. 5 couples sont dénombrés à Montoir-de-Bretagne.

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*.

Le passage postnuptial est sensible de fin juillet à mi-novembre. En baie de Goulven (29), on retiendra 190 le 22 juillet, 200 le 27 août, 450 le 4 septembre. A Ouessant (29), 36 passent le 8 septembre.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
680	746	1 053	32	122	765	3 398

Les effectifs augmentent un peu par rapport à l'année précédente (2 960 ind.), ils représentent 45% des effectifs français.

Les principaux sites sont :

- la baie de Goulven (29) : 810
- la baie du Mont-Saint-Michel (35) : 680
- Yffiniac (22) : 616
- la presqu'île guérandaise (44) : 205

248 individus sont notés au Tour-du-Parc (56) le 14 janvier et ne semblent pas repris dans les totaux ci-dessus. Dans l'anse d'Yffiniac, un suivi donne 645 le 15 janvier, 450 le 3 février, 400 le 6 mars, 120 le 21.

Le passage prénuptial est sensible de mi-mars à début mai. Dans l'anse d'Yffiniac, 115 le 3 avril, 283 le 29, 605 le 2 mai ; 200 le 28 avril à l'île Renote/Trégastel (22) ; 372 le 29 en baie d'Audierne (29) ; 750 le 30 à Goulven ; 80 le 30 à Hoëdic (56) ; 256 le 1er mai à Gâvres (56) ; 104 le 3 au Duer/ Sarzeau (56).

160 dès le 13 juillet en baie de Goulven.

COURLIS CORLIEU *Numenius phaeopus*.

Le passage postnuptial est sensible de la mi-juillet jusqu'en septembre : 42 le 24 juillet à Séné (56) et 44 le 26 à Sarzeau (56),

1 est à Rochelan/Plestin-les-Grèves (22) le 24 décembre.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	0	15	5	0	0	20

Il y avait 8 individus en janvier 1998 en Bretagne qui accueille toujours la totalité des rares hivernants français. Bien entendu, la discrétion et l'espacement des oiseaux doivent entraîner une sous-évaluation des effectifs.

Les sites sont tous finistériens :

- Ouessant (29) :	12
- la baie de Morlaix (29) :	3
- la rade de Brest (29) :	2
- la baie de Douarnenez (29) :	1
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) :	1
- la baie de la Forêt (29) :	1

Le passage prénuptial est noté de mi-avril à fin mai : 55 le 25 avril à Montoir-de-Bretagne (44), 61 le 25 avril en rivière d'Étel (56), 69 le 30 avril à Beauport/Paimpol (22), 56 le 1er mai à Locmiquélic (56), 60 le même jour à Plouguerneau (29), 200 le même jour à Saint Cyr en Retz/Bourgneuf-en-Retz. A Ouessant (29), le passage est sensible du 30 avril au 8 juin.

COURLIS CENDRE *Numenius arquata*.

Le passage postnuptial est sensible dès la mi-juillet : 103 le 26 juillet à Surzur (56), 355 le 20 août à Hillion (22), 250 le 27 au sillon du Talbert/Pleubian (22), 118 le 29 septembre à Saint Colombier/Sarzeau (56).

Un oiseau albinos est encore observé en rivière de Pénerf (56) du 27 novembre au 5 février.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
3 344	565	692	776	1 246	1 051	7 674

Les effectifs augmentent sensiblement par rapport à l'année précédente (6 809 ind.) et atteignent 45% du total français.

Les principaux sites sont :

- la baie du Mont-Saint-Michel (35) :	3 255
- les marais de Guérande (44) :	570
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) :	540
- la baie de Vilaine (56) :	428
- la rivière d'Étel (56) :	304

Un suivi de l'anse d'Yffiniac (22) donne 208 le 15 janvier, 325 le 26 février, 200 le 6 mars, 220 le 21, 249 le 3 avril, 65 le 2 mai et 80 le 12 juin.

Reproduction : 5 sites sont notés dans les Côtes-d'Armor, 1 couple du 17 mars au 12 mai à la lande du Cran/Plouguenast, 1 couple le 5 avril à La Secouette/La Motte, 1 chanteur le 4 mai à Ty Gwen/Bolazec, 1 couple en juin à Saint-Nicodème, 1 couple à Plévin. Le sort des couples de l'Est costarmoricain (La Motte et Plouguenast) aurait été intéressant à préciser, l'espèce étant au seuil de l'extinction dans ce secteur. Dans la même zone, 1 est vu en vol le 6 mai au Colizan/Plémy.

Dans le Finistère, 15-16 couples sont notés dans les Monts d'Arrée (très partiel).

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*.

1 le 18 août à Pommeret (22) (site intérieur), 28 le 23 à l'étang de Kermor/Ile-Tudy (29), 3 le 31 à Sein (29), 52 à Falguérec/Séné (56) et 58 à Saint Colombier/Sarzeau (56) le 9 septembre.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	0	31	2	41	0	74

Les effectifs sont du même ordre de grandeur que ceux de l'année précédente (62 ind.) et atteignent 27% du total français.

Les principaux sites sont :

- le golfe du Morbihan (56) : 39
- l'estuaire de la Penzé (29) : 21
- la baie de Goulven (29) : 6

Le passage prénuptial est noté dès le mois de février avec, en particulier, 17 le 21 février à Batz-sur-Mer (44), 5 le 27 mars et 6 le 29 à Careil/Iffendic (35), 5 en plumage nuptial le 29 avril dans l'anse d'Yffiniac (22).

Les premières descentes sont notées le 11 juin en Loire-Atlantique.

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*.

Le passage postnuptial est commencé dès le mois de juin et continue au début de la période : 62 le 24 juillet à Séné (56), 71 le 1er août à Paimpol (22), 65 le 7 à Larmor-Baden (56), 108 le 5 septembre à Pen Mané/Locmiquélic (56), 131 le 20 à Larmor-Plage (56).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
31	323	977	511	654	97	2 593

Les effectifs sont un peu supérieurs à ceux de l'année précédente (2 301 ind.) et atteignent 45% du total français.

Les principaux sites sont :

- la baie de Morlaix (29) : 370
- le golfe du Morbihan (56) : 252
- la rivière de Pont-l'Abbé (29) : 222
- l'estuaire de la Penzé (29) : 180

Le passage prénuptial est détecté de la mi-mars au mois de mai : 110 le 11 mars et 120 le 15 à Guérande (44), 42 le 21 dans l'anse d'Yffiniac (22), 10 le 1er mai à Careil/Iffendic (35), 30 le 18 au Vivier-sur-Mer (35).

Reproduction : dans le Morbihan, dans les marais de Séné, on dénombre 47-52 couples. Toujours dans le Morbihan, on note : 2 couples à Kersahu/Gâvres, 1 couple à Kermineh/Erdeven, 1 couple à Suscinio/Sarzeau, 2 couples à Kerboullico/Le Tour-du-Parc, 1 à 2 couples à Boderharff/Le Tour-du-Parc, 1 couple à Pencadénic/Le Tour-du-Parc, 1 couple à Tréhervé/Ambon, 1 couple à Bétahon/Ambon.

Le total morbihannais, partiel, s'établit à 57-63 couples.

En Loire-Atlantique, le premier poussin est observé le 27 mai à Montoir-de-Bretagne.

CHEVALIER ABOYEUR *Tringa nebularia*.

Le passage postnuptial est signalé de juillet à octobre. Le suivi de la baie de Goulven (29) donne 54 le 22 juillet, 50 le 23 août, 92 le 24, 70 le 28, 30 le 9 septembre, 40 le 18, 75 le 27. A Séné (56), sont observés 161 le 7 septembre et 59 le 9 octobre. A Louannec (22), on note 34 le 26 septembre, 29 le 4 novembre et 21 le 15 décembre.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
1	31	27	38	36	2	135

Les effectifs sont légèrement en retrait par rapport à ceux de l'année précédente (158 ind.) et représentent 79% du total français.

Les principaux sites sont :

- la rade de Brest (29) :	28
- la baie de Goulven (29) :	19
- la baie de Perros-Guirec (22) :	17
- le golfe du Morbihan (56) :	17

18 le 20 février à Pen En Toul/Larmor-Baden (56).

Le passage prénuptial est peu marqué avec, notamment, 18 à Lanester (56) le 30 avril.

CHEVALIER CULBLANC *Tringa ochropus*.

Le passage postnuptial est détecté de la mi-juin à septembre : 12 le 19 juillet en baie du Mont-Saint-Michel (35), 12 le 19 à Bodonou/Plouzané (29), 41 le 19 puis 22 le 24 à Séné (56), 22 le 27 à Oudon (44), 16 le 31 juillet et 31 le 3 août au marais de Petit-Mars (44), 13 le 8 à Châtillon-en-Vendelais (35), 2 le 31 à Sein (29).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
0	2	3	1	2	34	42

Il y a 32 individus à la mi-janvier en presqu'île guérandaise (44).

Le passage prénuptial, qui débute à la mi-mars et dure jusqu'en juin, concerne surtout des oiseaux isolés. Notons toutefois, 10 le 27 avril à Petit-Mars.

Les 7 présents le 25 juin à Guérande (56) annoncent la migration postnuptiale.

CHEVALIER SYLVAIN *Tringa glareola*.

Les retours sont signalés à partir du 27 juillet avec 2 oiseaux au lac de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35). Par la suite on remarque 2 le 10 août à Oudon (44), 4 le 29 à Pen Mané/Locmiquélic (56), 4 le 18 septembre en baie de Goulven (29), le dernier étant le 16 octobre en Brière (44).

Au passage prénuptial, 3 le 10 avril au marais de Petit-Mars (44) et 1 le 27 à Careil/Iffendic (35).

CHEVALIER CRIARD *Tringa melanoleuca*.

1 est noté à Assérac (44) le 24 juillet. Cette donnée a été rejetée par le C.H.N..

CHEVALIER BARGETTE *Tringa cinerea*.

1 du 12 au 14 mai au Migron/Frossay (44) et 1 adulte les 18 et 19 mai sur l'île de Béniguet/archipel de Molène (29).

CHEVALIER GUIGNETTE *Actitis hypoleucos*.

Le passage postnuptial s'étale de mi-juillet à fin octobre. Parmi les sites bien suivis, on retiendra Oudon (44) : 45 le 16 juillet, 174 le 27 juillet, 134 le 3 août, 98 le 10, 50 le 16, 38 le 20. Ailleurs, on note encore 12 le 22 juillet au lac de Haute Vilaine/La Chapelle-Erbrée (35), 14 le 29 au Légué/Saint-Brieuc (22), 22 le 4 août à Châtillon-en-Vendelais (35), 14 le 11 aux Bas Champs/Pleudihen-sur-Rance (22), 16 le 18 à Hennebont (56) et 20 les 23 août et 13 septembre sur la Rance (22-35).

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
1	3	36	19	8	16	83

Le total est identique à celui de l'an passé (82 ind.) et représente 55% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- l'estuaire de la Penzé (29) : 16
- la rade de Brest (29) : 14

Le passage prénuptial est discret, on peut noter 18 le 11 mai sur la Loire amont (44).

Il n'y a aucune preuve de nidification en Loire- Atlantique cette année encore.

40 sont sur la Loire amont (44) le 14 juillet.

TOURNEPIERRE A COLLIER *Arenaria interpres*.

Le passage d'automne est détecté de la fin du mois de juin à octobre sur l'ensemble des côtes bretonnes. A Tréoupan/Ploudalmézeau (29) 540 oiseaux sont présents le 10 octobre.

Au mois de janvier 1999, les effectifs se répartissent comme suit :

35	22	29N	29S	56	44	Bretagne
14	567	1 591	448	1 149	1 438	5 207

Le total est inférieur à celui de l'an passé (5 976 ind.) et représente 66% de l'effectif national.

Les principaux sites sont :

- la presqu'île guérandaise (44) : 1 336
- la baie de Vilaine (56) : 488
- l'estuaire de la Penzé (29) : 420
- la baie de Goulven (29) : 355
- la baie de Quiberon (56) : 321

8 sont au lac de Grand-Lieu (44) le 23 février et 800 en baie de La Baule (44) le 3 mars.

Le passage prénuptial est bien noté de fin avril à mi-juin : 1 le 21 mai sur la Loire à Oudon (44), 57 le 8 mai à Larmor-Plage (56), 150 dont 30% d'adultes en plumage nuptial le même jour au Croisic (44).

PHALAROPE A BEC ETROIT *Phalaropus fulicarius*.

1 juvénile le 6 septembre à Sissable/Guérande (44), 1 (le même ?) est ensuite observé dans les marais salants de Guérande (44) du 8 novembre au 23 février. Il semble s'agir du premier cas d'hivernage pratiquement complet en France.

PHALAROPE A BEC LARGE *Phalaropus lobatus*.

1 le 9 septembre dans l'estuaire du Frémur (22), 3 en migration les 7 et 10 puis 10 le 12 à Brignogan-Plage (29), 2 à Saint Guénolé/Penmarc'h (29) et 1 à Pen Mané/Locmiquélic (56) le 13, 1 le 23 au barrage de la Cantache/Vitré (35), 1 juvénile le 2 octobre à Pénerf/Damgan (56), 1 le 12 sur un des étangs de Saint-Renan (29).

A SUIVRE ...

Jean-Noël BALLOT
11, rue de Prat Podic

29 200 - BREST

Bernard ILIOU
La Ville Gleuhiel

56120 - GUEGON

Jacques MAOUT
16, rue du Croissant

29 600 - MORLAIX

Sébastien MAUVIEUX
7, rue Fuzoret

29 260 - PLOUDANIEL